


6
1 -F
17
6
4
29
Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu.

# DISCOVRS
# SVR LA CASTRAMETATION ET DISCIPLINE MILITAIRE DES ROMAINS,

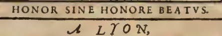
*Escript par Guillaume du Choul, Gentilhomme Lyonnois, Conseiller du Roy, & Baillif des montaignes du Daulphiné.*

*Des bains & antiques exercitations Grecques & Romaines.*

*De la Religion des anciens Romains.*






HONOR SINE HONORE BEATVS.

*A LYON,*
De l'imprimerie de Guillaume Rouille,
*M. D. LV.*
*Auec priuilege pour dix ans.*

## *Extraict du priuilege du Roy.*

PAR GRACE & priuilege du Roy, est permis, & octroyé à Guillaume Rouille, Libraire de Lyon, d'imprimer, ou faire imprimer, tant de foys, & en tel nombre que bon luy semblera, les liures cy-apres declarés, c'est à-sauoir, *la Castrametation antique des Rommains auec l'ordre militaire, mise par figures retirees des marbres antiques de Rome. Plus des Bains & exercitations antiques des Rommains, auec leurs figures. Plus de la Religion des Rommains, auec les figures & pourtraicts representans leurs façons de faire, & cerimonies de leur temps:* le tout composé par GVILLAVME DV CHOVL, Gentilhomme Lyonnois, Conseiller du Roy, & Baillif des montaignes du Daulphiné: & sont faictes inhibitions & defences de par ledict Signeur à tous autres Libraires & Imprimeurs, & personnes quelconques de n'imprimer, ne faire imprimer, vendre ny distribuer, en ses païs, terres, & signeuries, autres que ceux qu'aura imprimé, ou fait imprimer ledict Rouille: & ce durant le temps & terme de dix ans, à commencer du iour & datte que seront paracheués d'imprimer lesdicts liures: sur peine de confiscation des liures qu'ils imprimeroyent, & d'amende arbitraire applicable audict Signeur. Et outre ce, ledict Signeur, tant pour ceste œuure que pour autres contenues & mentiõnees en sesdictes lettres, & autres que par cy-apres il permettra audict Rouille d'imprimer, en mettant au commencemẽt, ou à la fin, en brief & au vray (sur peine d'encourir crime de faux) le cõtenu en sesdictes lettres de priuilege, veut & luy plaist qu'elles soyent tenues pour suffisamment signifiees à tous Libraires Imprimeurs, & autres: & soyt cela de tel effect & vertu, que si lesdictes lettres leur auoyent esté expressement monstrees & signifiées: sauf que, s'ils veulent pretendre qu'elles contiennent moins que ce que ledict Rouille aura mis en sondict brief, ils seront remis à en demãder exhibition par deuãt le Senechal de Lyon, ou son Lieutenant: lequel, quant à ce, a esté commis par cesdictes presentes: le vidimus desquelles ledict Rouille sera tenu de deliurer à tous Libraires & Imprimeurs, & autres qui l'en requerront, à leurs despens: & y sera foy adiouſtée comme à l'original: nonobstant oppositions & appellations quelconques, mandemens, ordonnances, restrictions, defences, establissemens de Courts & iurisdictions, & lettres à ce contraires, lesdictes inhibitions & defences tenans: comme plus à plein est contenu & declairé par lesdictes lettres de priuilege, sur ce donnees à Villiers Costeretz, le dernier d'Octobre, 1553. Ainsi signé,

*Mahieu.*



# A TRESCHRESTIEN ET TRESPVISSANT PRINCE HENRI SECOND DE CE NOM, ROY DE FRANCE,

Guillaume du Choul, Conseiller dudict Signeur, & Baillif des montaignes du Daulphiné, S.



*YANT desir de vous monstrer, Prince tresuertueux & magnanime, la discipline militaire des anciens Rommains, par laquelle non seulement ils establirent l'Empire de Romme, mais encore ils perseuererent de la garder, auec vne perseuerance salutaire, sans estre violée, congnoissans que la tranquilité de leurs citoyens en procedoyt, ie me suis mis au deuoir de vous presenter ce petit discours (petit, quant à l'excellence de vostre maiesté) par lequel vous cognoistrez qu'il ne se trouue chose plus triomphante que la guerre: laquelle tousiours a esté à toutes autres choses prefe-*

rée, & par la guerre nous auons gardé noſtre liberté, & la dignité des prouinces en a eſté touſiours eſtendue, les Royaumes demeurés & conſerués en leur entier, & (qui plus eſt) par la guerre la vie en a eſté ſouuent retenue, & s'en eſt enſuyui la victoire. Ce que nous monſtrerent iadis les Lacedemoniens: qui abandonnerent tous les autres arts & doctrines, pour ſuyure la guerre du tout: & depuis commanderent longuement à toute la Grece, en ſe monſtrant excellens ſur toutes autres nations: de ſorte que nous liſons qu'ils furent tant eſtimés des eſtrangers, par leur diſcipline militaire, que les Carthaginois, par le conſeil de Xanthippus Lacedemonien, deffirent M. Attilius Regulus: qui les auoyt veincus aſſez ſouuent, pour la mauuaiſe conduicte & pouure ordre qu'ils tenoyent. Semblablement quand Hannibal paſſa en Italie, il voulut prendre vn maiſtre de la guerre Lacedemonien: tant ſe trouua ce gentil Empereur amateur de la militie, & ſtudieux de la conſeruer. Les Rommains encore (comme nous liſons dedans Vegece) à cauſe de leur diſcipline militaire ſurmonterent le nombre grand des Gaulois, la grandeur des Germains, la force des Eſpaignols, les cautelles des Africains, & la prudence des Grecs, non pour autre choſe, que pour auoir l'art de la guerre entre les mains: et au contraire nous monſtre Æſchines la pouureté & miſere que reçoyuent ceux, qui ſont mols & effeminés & bien peu exercités à la guerre: leſquels, par faute de cueur & de l'art, ſont contrains de laiſſer ſaccager leurs villes, raſer leurs murailles, bruller leurs maiſons, deſpouiller leurs temples, violer leurs filles, forcer leurs femmes, tuer les hommes, & à la fin diminuer leur region du labeur & de la ieuneſſe. Parquoy il eſt neceſſaire pour la conſeruation d'vne Republique, de la patrie, ou d'vn

Roy

*Royaume qui veut auoir de bons soudars, d'elire & choisir bons Capitaines & suffisans, pour les regir, gouuerner, & exerciter. Car, tout ainsi qu'vne maison ne peut demeurer longuement sans vn bon pere de famille, & moins vn nauire sans gouuerneur, & vne cité sans magistrat: tout ainsi vn exercite ne peut estre gouuerné sans vn bon Duc, & moins vn Royaume sans vn bon Prince: qui nous a esté donné en France par la grace du Dieu immortel: dont toute la Chrestienté se resiouyt: & sommes asseurés, Roy Tresauguste, que, par vostre seule prouidence, la pieté, la foy, la force, la temperance, la recompense de la vertu, les armes, vostre gendarmerie, sera conseruée & entretenue, & consequemment nous sera donnée la victoire que nous desirons, par la fin du petit traicté que ie vous presente: qui vous fera congnoistre l'assiette du camp des Rommains, leur ordre & discipline militaire, les armes & accoustremens de guerre, tant des gens-de-pied, que de-cheual, & plusieurs choses, qui seruiront pour tousiours rendre plus claire l'antique militie des Rommains. Et encores que l'argument soyt difficile, & qui demandoyt d'estre traicté par homme de plus grande exercitation en cest affaire que ie ne suis: toutesfois ceux, qui entendront la fin de mon petit discours, congnoistront aisement que ie ne veux instruire comme la guerre se doyt faire: ains que particulierement ie preten de representer par figures, retirées des marbres antiques qui sont à Romme & en nostre Europe, chose qui nous a esté incognue iusques à ce iour. Et pour ce faire i'ay employé ce qui est en moy de diligence, de labeur, & d'esprit, congnoissant le plaisir que naturellement vous prenez aux armes, & aussi pour vous faire congnoistre l'affection tres-*

*obeissante que i'ay de vous faire seruice: vous suppliant treshumblement, Sire, de prendre la garde & protection de la gendarmerie, cy-apres mise: qui se presentera furieuse à l'ennemi, quand elle congnoistra estre fauorisee du seruice de vostre maiesté sacrée.*

POVR







# DE LA CASTRAMETATION ET DISCIPLINE MILITAIRE DES ANCIENS ROMMAINS.



OVR vous monstrer, Sire, la fin de ce qui est necessaire à vn Prince, qui veut faire la guerre triomphãment, il faudroyt auãt toutes choses, ordonner vne armee, & pour ce faire, il conuiendroyt de trouuer les hommes, les armer, les mettre en ordõnance, les exerciter, les loger, & conduire, pour apres les presenter à son ennemy. Et en cecy consiste & demeure toute l'industrie de la guerre, à qui veut venir à chef, & tirer aucun fruict d'vne vertueuse entreprise. Et pource que la premiere chose & la plus necessaire est de trouuer les hommes, nous commencerons à parler de l'election que faisoyent les anciens Rommains, quand ils venoyent à prendre tous les meilleurs hommes d'vne prouince pour leurs nouueaux soldats: & pour les mieux choisir, ils recouroyent à la coniecture: laquelle vient & se tire des ans & de la presence. Et combien que Pyrrhus, Roy des Epirottes, demãdoyt le soldat grand, ie

*Ce qu'est necessaire à vn Prince, qui veut faire la guerre triomphamment.*

*Coustume des Rõmains à l'election de leurs nouueaux soldats.*

*Pyrrhus Roy des Epirottes.*

seroye toutesfois d'opinion de n'auoir point de regard à la grandeur du corps: mais seroyt plustost requis de considerer la grandeur du courage; pource que la magnanimité & force du cueur fait renommer, par raison, les hommes plus forts que la grandeur. Cesar neantmoins regardoit à la disposition de la personne & à la grace du regard. qui a fait dire à ceux, qui ont escrit de l'art de la guerre, que le bon soudard doyt auoir les yeux grands, le coul nerueux, l'estomach releué: les doigts lõgs, le ventre petit, la iambe seche, & le pié essuit: lesquelles parties rendent vouluntiers l'homme dispos & fort: qui sont deux qualités bien requises, & que lon doit chercher ordinairement en vn bon soudard. Les autres ont dit que sur toutes choses il est trop plus que necessaire de regarder aux coustumes & honnesteté: autrement vous elisez vn instrument de scandale & vn commencement de corruption: pource qu'il est impossible qu'vn hõme, qui a esté mal nourri, puisse faire acte digne de louange: & par resolution il ne se trouuera chose, qui tant rende suffisant le soudard, que la vertu, qui engendre la honte, & qui le garde de fuir, & par ce moyen le fait venir à la victoire. Que profite de bien armer le soudard, & de bien monter l'homme-d'armes, s'il se trouue couard & foible de cueur? Certainement les choses, qui se font par dissimulation, par faueur, ou de grâce, font souuentesfois honte à celuy qui l'a fauorisé: & (qui plus est) auecques la perte de l'honneur, grand dommage; qui le plus souuent ne se repare iusques à la mort. Parquoy il est de besoing qu'vn gentil Capitaine choisisse, quãd il vient à faire sa bande & à drecer sa compaignie, gens de seruice, vaillans, hardis, & suffisans: desquels il puisse retirer honneur pour luy, & seruice pour son maistre, sans se fier aucunement en son lieute

*Cesar.*

*Les qualités requises en vn bon soudard.*

*Office d'vn bon Capitaine.*

lieutenant,ou bien au rapport de ses compaignons. Car l'on trouue souuentesfois des hommes, qui de corps & de visage se treuuent dignes d'estre mis au rang des gens de bien:lesquels, apres auoir esté experimentés à la guerre, sont indignes de manier les armes,& de se trouuer en bonne compaignie. Ce n'est pas le tout à vn Prince d'auoir grand nombre de gensdarmes à sa soude : veu que (si nous voulons croire les anciens)plus profite à la guerre la vertu,que la compaignie:&,si vn Capitaine veut auoir de bons soudars,il est de necessité qu'il soit luymesme bon soudard.Mais ce,qui le plus souuent abolit toutes ces choses, est la faueur:qui donne à gens sans experience les compaignies. Car certes il est bien difficile que le Capitaine puisse enseigner & monstrer à ses soudars ce que luy mesme ne sait faire. Nous lisons que Pompée le Grand faisoit exerciter ses gensdarmes à courir, & couroyt auecques les plus legers,& failloit auecques les plus dextres, & cõbatoyt auecques les plus forts,& prenoyt grãd plaisir à ruer la pierre,ietter la barre de fer, & le dard, & finalement à luiter à force de bras.ce qui nous donne à congnoistre en quelle reputation il auoit toutes ces exercitations belliqueuses. Scipio l'Africain faisoyt aussi en tout tẽps exerciter ses soudars, sans pardonner au repos, empeschant par ce moyen l'oisiueté ; ne iamais fatigue ny lassitude les feut aucunement rendre recreus. Or,pource que l'importance de l'election, de laquelle nous auons parlé cy dessus, n'est pas petite, i'escriray premierement, le plus sommairement qu'il me sera possible, l'ordre, que tenoyent les Consuls Rommains en la leuee de leurs legions, remettant le lecteur à lire plus au long la traduction des restes du sixiéme liure de Polybe (que tous ceux, qui ont escrit de l'art de la guerre, ont suyui) par lequel se

*Plus profite à la guerre la vertu que la compaignie.*

*Exercitatiõ belliqueuse de Pompée auec ses soudars.*

*Scipio l'Africain.*

*Polybe.*

pourra veoir suffisamment ce qui ne seruiroyt que de redicte. Car certainement les traductions, que i'ay faictes des auteurs Grecs & Latins, & tout ce que i'en ay peu recueillir, n'a esté que pour donner autorité à noz figures: qui presteront (peut estre) quelque soulagement à ceux, qui sont curieux d'entendre la façon qu'auoyent les anciēs Rommains d'armer leurs soudars, de drecer leur camp & leurs boleuerts pour la seurté de leurs viures, faire la tortue, porter le belier, drecer les scorpions, arbalestes, catapultes, tours ambulatoires, grues, corbeaux, & plusieurs autres choses, qui concernent l'art & mestier de la guerre.

*Machines de guerre.*

Ainsi donc, pour le regard que les Rommains auoyent de leurs continuelles guerres, ils elisoyent des ieunes & des vieux soudars: & par ce moyen procedoyent à l'experience par les vieux, & à la coniecture par les nouueaux. Sur quoy faut noter que les Rommains faisoyent ceste election, ou pour combattre soudainement, ou pour les exerciter en l'art de la guerre, pour s'en seruir quand l'affaire le demanderoyt. Au surplus, pour suyure l'election des Rommains, apres que les Consuls auoyent pris la charge de la guerre, ils ordonnoyent leurs armees: pource que la coustume estoyt que chascun d'eux fist sa leuee de deux legions de soudars Rommains: qui estoyt le nerf de leur exercite. Ils faisoyent encores vingtetquatre Tribuns militaires: quatorze du nombre de ceux qui auoyēt serui à la guerre l'espace de cinq ans; & dix de ceux qui l'auoyent suyuie dix ans: & en departoyent six en chascune legion: lesquels tenoyent le lieu de ceux que nous auons nommés depuis Capitaines. Or est il que, quand les Consuls auoyent affaire d'vne leuee de soudars, ils faisoyēt crier, à son de trōpe, le iour que tous les Rommains, suffisans pour porter armes, se deuoyent trouuer ensemble. Ce qu'ils faisoyēt tous les ans: &, là ou le iour determiné

*Election des soudars Rōmains.*

*Nerfz de l'exercite Rommain.*

*Capitaines.*

né estoyt venu,& quils estoyent arriués dedans la vile & assemblés au Capitole,les Tribuns se departoyent, par le commandement du Consul,en quatre parts:pource quen quatre legions faisoyent les Rommains l'vniuerselle diuision de leur armee. Les quatre Tribuns, premiers éleus, estoyent ordonnés à la premiere legion,les trois ensuyuãs à la seconde,les quatre subsequẽs à la tierce,& les trois derniers à la quarte:& des plus anciens Tribuns les deux premiers à la premiere legion,les trois seconds à la seconde, les deux ensuyuãs à la tierce,& les trois derniers à la quarte. Apres que les Tribuns auoyent esté ainsi departis & ordonnés,de sorte que toutes les legions auoyent leurs Capitaines egaux,les Tribũs de chascune legion se separoyẽt les vns des autres,& tiroyẽt par sort les compaignies, desquelles se deuoyt faire la premiere leuee:& de ceste cõpaignie elisoyent quatre des meilleurs hommes, ieunes, & semblables de taille:lesquels venus,les Tribũs de la premiere legion faisoyẽt le premier chois,le second ceux de la seconde,& le tiers ceux de la tierce, & le dernier venoyt à tumber à la quatriéme legion.Puis des quatre, qui estoyẽt presentés apres ces autres, les Tribuns de la tierce legion elisoyent les premiers.ceux de la seconde estoyent les derniers.Par ce moyen,faisant tousiours ceste electiõ par ordre,la distribution des hommes en chascune legion estoyt egale.La leuee n'estoyt pas si tost faicte,que les Tribũs assembloyent leurs soudars,en choisissant l'vn des plus suffisans:duquel il prenoyt le sermẽt d'obeïr loyalement à son Capitaine,& de tout son pouuoir accomplir ses cõmandemens. Alheure tous les autres,en passant,iuroyẽt particulierement,monstrans,par signes, de faire tout ce qu'auoyt iuré le premier.Au mesme temps les Consuls Rommains mandoyẽt aux gouuerneurs des cités cõfederees d'Italie le

*Diuision de l'armee des Rommains.*

*Tribuns ordonnés pour la premiere legion.*

*Premiere leuee des soudars Rommains.*

*Serment du soudard Rommain.*

iour & le lieu,auquel se deuoyẽt asſẽbler ceux qui seroyẽt leués:lesquels,apres auoir fait leur leuee & le serment accoustumé,ils les enuoyoyẽt, leur baillãt vn chef & vn thresorier. Apres que les hommes estoyẽt trouués choisis,& enrolés,il estoyt necessaire de les armer:&,pour entendre cõment,il faut examiner de quelles armes vsoyent les anciẽs Rõmains:afin de congnoistre si celles, que lõn porte auiourdhuy,sont approchãtes des leurs.Nous lisons donc, pour le commencement,que les Rõmains diuisoyẽt leurs gens-de-pied en gẽs armés pesammẽt & en gens armés legeremẽt:& tous les soudars,qui estoyẽt armés d'armes legeres,d'vn mesme nõ estoyẽt par eux appelés Velites: sous lequel nõ & vocable estoyẽt cõpris tous ceux qui de loing pouuoyẽt offenser l'ennemi:cõme ietteurs de pierres par la fonde, particulierement nommés Fonditeurs:ainsi que ceux,qui s'aidoyẽt de lãcer des dards estoyẽt nõmés Iaculateurs.La pluspart desquels(cõme dit Polybe) estoyẽt armés d'vn morrion lassé:& portoyẽt,au bras,pour leurs deffenses & pour se couurir,vne rõdelle,ayant trois pieds de diametre,auec vn pile(qui estoyt faict comme vn dard,& vne courte dague,lõgue d'vne brasse,sus le costé droict. Le pile auoyt la lõgueur de trois pieds & demy,& de la grosseur d'vn doygt,auec vn fer d'vne paume de lõg, delié & agu:de sorte qu'à le ietter necessairemẽt il estoyt cõtraint de pleyer,& pour cela inutile pour le redarder. car autremẽt il eust peu seruir aux vns & aux autres.Du tẽps de Traiã, d'Adrian,& d'Antonin Pie,ces Auãtcoureurs estoyẽt vestus les vns de corcelets simples; les autres les portoyent faits à escaille,cõme ceux des archers: & les Fonditeurs estoyent vestus simplement de leurs habits & mãteaux: qui leur seruoyẽt pour porter les pierres qu'ils iettoyẽt.Et tous ces Velites, Fonditeurs, Iaculateurs,& Archers, faisoient courses & entreprises à toutes heures sur les ennemis.

*Velites.*

*Fonditeurs.*

*Iaculateurs.*

*Armes des auantcoureurs.*

*Lõgueur & grosseur du pile.*

*Acoustremẽt de guerre des auãtcoureurs.*

Velit

## VELITES, OV
*Auantcoureurs.*



## FONDITEVRS, OV IET-teurs de pierres.





## ARCHERS
*auantcoureurs.*



Les hommes,qui fuyuoyent les Velites, & qui eftoyent en la force de leur aage,portoyēt armes pefantes:defquelles eftoyt vne falade,qui leur couuroyt la tefte, en leur defcendant par le deuant iufques aux yeux,& par le derriere iufques fur les efpaules.Ils auoyent le corps armé d'vne cuirace: qui aloyt, auecques fes faudes, iufques fus le genouil:& fi auoyent encores les bras & les iambes couuerts de greues ou auantbras: & fi portoyent vn efcu large de deux pieds & demy,& de quatre de long: lequel auoyt vn cercle de fer par le haut, pour mieux fouftenir les coups d'efpee,& pour le garder d'vfer & de fe cōfommer en l'appuyant contre terre.Il retiroyt à vn pauois, fans la boffe ou coupe de fer,qui eftoyt fur le fin milieu,faicte pour receuoir les coups de pierres,de pertuifanes,de dards,& d'autres armes violentes. Outre le pauois ils portoyent ceincte vne efpee fus le cofté gauche, & fus le cofté droict vne courte dague(qui trēchoyt des deux coftés)auec vne poincte fort aigue: laquelle ils nommerent Efpaignole. Ils auoyent encores vn dard en la main, pour lancer contre l'ennemy:& portoyent aufsi comme deux efpieux, qui auoyent deux ælles:la hante defquels ne paffoyt point la longueur de quatre pieds & demy, eftant ferree iufques au bout. Ce font les armes des Rommains:auec lefquelles ils fe feirent Signeurs de tout le monde. Polybe (qui eftoyt du tēps de Scipio l'Africain) leur donne vn efpieu, grand cōme vn lançon, ferré & cloué iufques au bout de la hāte: toutesfois il eft bien difficile à croire qu'vn efpieu, fi pefant,& fi large,fe puiffe ayfémēt manier auec vn pauois & vn dard. Car, pour le manier à deux mains, le pauois le deuoyt empefcher: & d'vne main eftoyt bien difficile d'en faire chofe,qui euft efté bonne, pour la pefanteur defdictes armes:&,d'en combattre dedans les rangs, c'eftoyt

*Armes pefantes des foudars Rōmains.*

*Defcription de l'efcu Rōmain.*

*Courte dague nommée Efpaignole.*

*Polybe eftoyt du tēps de Scipio l'Africain.*

ſtoyt choſe inutile, n'euſt eſté au premier rang: ou l'eſpace eſtoyt aſſez large pour s'aider de ladicte hâte. Et, qu'il ſoyt ainſi que les Rommains, qui portoyent armes peſantes, ne s'aidoyent point de telles armes, ou bien s'ils les portoyẽt, elles eſtoyẽt inutiles, nous pourrons veoir, par les batailles renommees de Tite Liue, qu'il fait bien peu mention de telles armes: mais touſiours eſcrit que, quand les dards eſtoyent lancés, les ſoudars auoyent de couſtume de mettre incontinent la main à l'eſpee. Les Grecs n'armoyent pas leurs ſoudars ſi peſamment que les Rommains: mais, pour aſſaillir leurs ennemis, ils ſe fondoyent ſus les picques longues, principalement ſi nous voulons croire Aelianus: qui dit que les phalanges de Macedoine vſerent de ſarices (qui eſtoyent baſtons de dixhuict pieds de lõg) auec leſquelles ils ouuroyẽt les bataillons de leurs ennemis: cõbien qu'aucuns des Hiſtoriens ayent voulu dire qu'ils portoyent des pauois aucques leurs picques. qui eſt choſe autãt difficile à entẽdre comme ce qui eſt eſcript des eſpieux des Rõmains. Auſſi en la deffaicte de Perſes, Roy de Macedoine, faicte par P. Aemilius, Tite Liue ne fait point mention des pauois: ains ſeulement parle des ſarices. Dion, en la vie d'Antoninus Caracalla, fils de Seuerus, recite que la phalange de Macedoine, du temps d'Alexãdre le Grãd, eſtoyt de ſeize mil hommes: laquelle vſoyt d'vne ſalade, faicte de cuir de beuf tout crud: & la cuyrace, que portoyt le ſoudard, eſtoyt triple, faicte de lin: l'eſcu de cuyure: la picque longue: la iaueline & l'eſpee courte. Mais, pource que nous ſommes venus à parler des armes des Grecs, il m'a ſemblé n'eſtre point hors de propos de mettre la maniere, de laquelle Homere, au troiſiéme liure de ſon Iliade, a voulu armer Paris Alexãdre: quãd il dit que

*Tite Liue.*

*Picques longues des Grecs.*

*Sarices eſtoyẽt baſtõs de 18. pieds de long.*

*Perſes Roy de Macedoine.*

*Dion.*

*Armes de la phalange de Macedoine du temps d'Alexandre le Grãd.*

*Armes de Paris ſelon la deſcriptiõ*

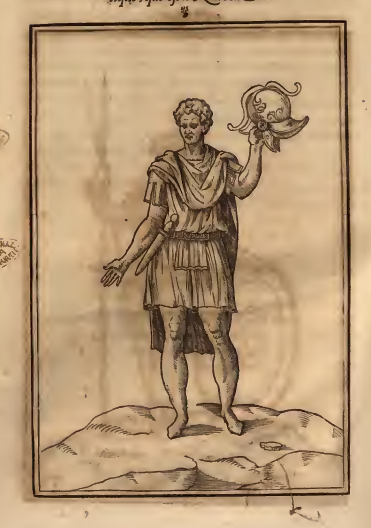
*d'Homere, au 3. de son Iliade* premierement il s'accoustra de ses greues : secondement il prit sa cuyrace:en apres il pendit son espee sus son costé,& mit son escu,grand & fort , sus ses espaules, & sus sa teste son morrion:lequel estoyt accoustré d'vn pennache, qui branloyt quand il venoyt à se remuer. depuis il prit vne haste roide & forte:de laquelle le fer reluisoyt comme fin argent,& dont aysément il se pouuoyt aider en bataille. & de ceste façon de pennaches rouges & noirs , releués d'vn pied & demy sus leurs morrions,vserent encores les anciens Rommains , faisant cela resembler le soudard plus grand,& par ce moyen de plus belle apparence & plus furieuse à l'ennemi.

## LEGIONAIRE ROMMAIN,

*retiré du marbre antique, qui est à Magonce.*



## *LE LEGIONAIRE ANtique, qui est à Narbone.*



## *LEGIONAIRE ROMMAIN,*
*ſus la declination de l'Empire.*



Ie n'auoye pas deliberé d'escrire du legionaire Rommain, qui estoyt du temps des Empereurs Orientaux, faisans la guerre contre les Goths en Italie, sans vne figure retiree de l'antique, qui autrefois, m'a esté donnee par vn Allemand, homme de lettres & de sauoir: par laquelle l'on pourra voir les armes & accoustremens de guerre, que porterent les soudars sur l'inclination de l'Empire de Romme. Ce qui se trouuera fort different à l'accoustrement des legionaires, qui florissoyēt sous les bons Empereurs Rommains: comme furent Traian, Hadrian, Antonin Pie, & Marc Aurele: sous lesquels les gens-de-guerre, tant de pied que de cheual, estoyēt en leur force & vigueur, & les armes & discipline militaire en tresgrande reputation. Et ne faut s'esbair, si Vegece crie contre les soudars de son temps, qui auoyent laissé l'armeure legere & pesante des anciens, & alloyēt tous nus à la guerre: dont se trouua la cause & le vray chemin de la perte de plusieurs batailles, ayans les soudars à la fin pris vn accoustremēt barbare & Gottique, fort different à celuy que i'ay representé cy dessus. Car, pour les corselets & cuyraces, ilz s'armerent de cotte de laine & de coton contrepoinctees, imposant vn nom inusité de Thoracomache à leur iacques: & iusques à ce iour tel accoustrement a retenu ce nom: qui ne signifie autre chose que thorace ou cuyrace de guerre: mais bien tenoyt le lieu du corselet militaire des anciens: & ont duré telles armes, accompaignees des grandes arbalestes de bois, iusques à ce que les arts & la discipline militaire sont retournees en leur entier, & que, pour l'arbaleste de bois & d'acier, le soudard a pris l'arquebus, l'alebarde, & la picque. Telle façon de se vestir fut inuentee pour euiter la pesanteur & la rudesse des harnois, &

*Armes & accoustremēs de guerre, que portoyt le soudard sus la declination de l'Empire de Romme.*

*Vegece.*

*Thoracomache, accoustrement barbare & Gottique.*

pour

pour obuier au froid, estant deuenu le soudard plus delicat, pour la crainte qu'il auoyt de campeger en hyuer. Et si par fortune le lecteur demandoyt, comme pouuoyt le soudard porter tel habit, quand il estoyt mouillé pour la pluye, ie respondray que la coustume pour lors estoyt d'auoir vn accoustrement de cuir à mâches: qu'ils iettoyent, au temps de la pluye, sur leurs thoracomaches: les Capitaines les portoyēt de velours & satin cramoisis: les Dizeniers & Centeniers, de soye de differentes couleurs: les soudars, de futaine & de toile teincte. *Iacques de differentes couleurs.* Au demeurant, pour le cabacet ou morrion, portoyt le soudard vne salade à rouelles: & armoyt ses iambes, de greues, & les pieds, de souliers bandés & bordés de fer, ceignāt son espee sus le costé gauche: &, pour se couurir, portoyt, de la main gauche, vn grand bouclier de bois, couuert de cuir, bādé de fer, à l'enuirō, & de l'autre main vne haste, longue comme vne zagaye à la genette, ou bien vn pile fort & puissant, qui auoyt le fer triangulaire: & en tel equipage marchoyt le soudard & legionaire thoracomaché contre l'ennemi. *Zagaye à la genette.*

Pour retourner à noz gens-de-guerre Rommains, la plus grand' partie des Hastats portoyt vne piece d'ærain, d'vne paume de large (qu'ils nommoyent Garde-cueur) deuāt l'estomach: & auec telles pieces ils estoyēt entierement armés. *Armes des hastatz garde-cueur.* Ceux, qui passoyent de leur bien quinze cens liures, prenoyent, pour leurs garde-cueurs, auecques les autres armes, des cottes de mailles. *Cottes de mailles.* Les Princes & les Triaires auoyent vne mesme maniere de s'armer: fors que pour les espieux ils portoyēt certaines hastes plus lōgues et semblables aux zagayes. *Armes des Princes & Triaires.* Orelisoyēt ils les Chefz-de-bandes de toutes ces façons dessusdictes (exceptés des plus ieunes) iusques à dix les plus gens de bien

bien : & , outre ceux là , encores autres dix : lesquels ils nommerent tous Chefz-d'ordonnance : & de tous ceux là le premier eleu entroyt au conseil. Ceux cy elisoyent tout autant d'Arriere-Chefz. Cecy faict, ilz diuisoyēt, auecques les Capitaines , chascune aage en dix parties (exceptés ceux qui portoyēt le pile ) ordōnant à chascune bande deux Chefz & deux Arriere-Chefz , de ceux qui desia auoyent esté esleus. Au regard des Hastats, qui demeuroyent, ils les distribuoyent esgalemēt par toutes les bandes : lesquelles ils nommoyent ordres , trouppes, enseignes , & leurs Capitaines, Centurions , & Chefz-de-bandes. Ceux cy elisoyent encores , pour chascune bande de ceux qui restoyēt, deux puissans hommes , genereux , & hardis , pour Portenseignes : desquels ilz se seruoyent pour guide & pour se mettre en ordre : & , à ce que lon peut veoir par les antiques marbres & sculptures, selon les trouppes, cohortes, & compaignies, les enseignes estoyent differentes. par ce que les vns portoyent l'image & le visage du Prince , nommés des Latins Imaginiferi : les autres fercules , auecques les mains , symbole de concorde : & les autres l'aigle d'argent , se reposant sus vne petite arule ou fercule : qui se portoyt par le porteur de l'aigle ( quils nommerent Aquilifer ) au bout d'vne haste , ou demie picque , se finissant en poincte aigue , pour plus aisément la planter dedans terre , comme dit Dion , au liure quarantiéme de son histoire Rommaine. Et la raison , qui meut les Rommains de la porter d'argent plus tost que d'or , fut pource que l'argent se voyt de plus loing , comme dit Pline. Les draconaires portoyent le dragon : qui auoyt la teste d'argent, & le demeurant de tafetas : que le vent faisoyt

*Bandes. Ordres. Trouppes. Enseignes.*

*Enseignes des Rōmains differentes.*

*Portenseigne de l'image du Prince.*

*Les mains, deuise de cōcorde.*

*Portenseigne de l'aigle.*

*Dion.*

*Pline.*

*Façon de l'ēseigne du dragon.*

faisoyt branler en lair en la façon dvn vray dragon:qui estoyt attaché aut bout dvne haste, auecques gros cordons,enrichis par le bout de houppes de soye. Le Labarum, porté quand l'Empereur se trouuoyt au camp, estoyt vne enseigne de couleur de pourpre, enrichie dvne frange dor par le bout, & de pierres precieuses, comme lon verra plus amplement au liure de mes Antiquités de Romme. *Enseigne du Labarum.*

d

## *IMAGINIFERI,*

*Portenſeignes de l'image du Prince.*



## SIGNIFERI,

*Portenſeignes.*



*AQVILIFERI,*
*Portenſeignes des*
*Aigles.*



*DRACONARII, ET LABARIFERI,*
*Portenseignes du Dragon & du Labarum,*
*cornette de l'Empereur.*



Lon pourra veoir, par les figures precedentes, comme les Portenseignes portoyent leur cuirace, la courte dague, ceincte sus le costé droict, la cotte d'armes, gréues, &, pour le morrion, vn accoustrement faict à la vraye semblance d'vne teste arrachee d'vn lyon: laquelle seruoyt (comme dit Vegece) pour rendre le Portenseigne plus feroce & plus terrible à l'ennemi.

*Vegece.*

Apres les Portenseignes les Rommains auoyent deux Capitaines à chascune bande, pour estre chose incertaine que pouuoyt endurer vn chascun d'eux. Car (comme Cato disoyt que les affaires de la guerre n'auoyent point d'excuse: pource que soudainement la penitence suyuoyt la faute) pour ceste cause ne permettoyent iamais les Rommains que leur bande demeurast sans Chef ou Gouuerneur: &, si par fortune les deux Capitaines estoyent presens, celuy, qui auoyt esté éleu le premier, guidoyt le costé droict de la bande, & le second ceux qui estoyēt du costé gauche de l'enseigne. Si l'vn defailloyt, celuy, qui estoyt present, gouuernoyt tout.

*Affaires de guerre n'ont point d'excuse.*

Les Rōmains diuisoyent leur caualerie en dix ælles, que nous appelons bandes (nom, s'il ne se trouue propre, à tout le moins assez cognu, pour son vsage) prenans de chascune trois Capitaines: desquels l'on choisissoyt trois Arriere-chefs: & de ceux cy le premier estoyt Chef de la bande, les autres tenoyēt l'ordre de Decurions ou Dizeniers: le second tenoyt le lieu du premier en son absence. Au demeurant ilz ne desiroyent pas tant la hardiesse & mespris de la mort en leurs Capitaines, qu'ilz faisoyent la bonne conduitte & le bon conseil, & qu'ilz teinssent bon, sans abādonner le lieu qui leur estoyt ordonné. Apres que les tribuns auoyent fait leurs diuisions, & qu'ils auoyent fait ces manieres d'ordonnances

*Diuision de la caualerie des Rommains.*

*La bonne cōduitte & le bō conseil est trop mieux à la guerre que la hardiesse.*

concer

concernãts les armes,ilz renuoyoyẽt les nouueaux ſoudars en leurs maiſons : &, quand le iour ordonné eſtoyt venu, auquel ils eſtoyent aſsignés par les Conſuls, tous ceux, qui auoyent fait monſtre & qui eſtoyent enrolés, s'aſſembloyent, ſans nul excepter : attendu que l'on ne receuoyt point d'excuſe: ſinon pour l'augure ou pour la ſanté. Les aliés n'eſtoyent pas ſi toſt aſſemblés auecques les Rommains, que les Capitaines, ordonnés par les Conſuls & appelés Prefects(nous les nommerons Gouuerneurs ) iuſques au nombre de douze auoyent la charge de leur departement & traictement:leſquels eliſoyent les plus adroits de tous leurs gens pour ſeruir loyalement aux Conſuls, autant ceux de cheual que les gens-de-pied, qui eſtoyent arriués pour le ſecours, & nommés Extraordinaires. Toute la trouppe des auxiliaires eſtoyt le plus ſouuent, quant aux gens-de-pied,egale aux legions Rommaines. Le gens-de-cheual eſtoyent deux fois plus : deſquels ils prenoyent preſque la tierce partie en extraordinaire, & la cinqiéme aux gens-de-pied. Au demeurant, ils diuiſoyent la reſte en deux bataillons : le premier ils nommerent bataillon dextre, & l'autre ſeneſtre. Toutes ces choſes ainſi ordonnées, les Tribuns, prenans les Rommains auecques les aliés & confederés, tenoyent camp, ayans touſiours vne meſme façon de faire à l'aſſeoir : dont ils vſerent en tout temps & en tous lieux. Mais, premierement qu'ils veinſſent à le drecer, ils regardoyent, ſur toutes choſes, la bonté de l'air ( ainſi que recite Vitruue) & pour ce faire, ils regardoyent les inteſtins des beſtes quilz auoyent immolees, pour ſauoir ſi elles eſtoyent entieres & ſaines : & s'ils trouuoyent qu'elles euſſent eſté offenſees & blecees de l'eaue, ou du paſturage, ils tranſ

*Les Rommains à la guerre ne receuoyẽt point d'excuſe, ſinon pour l'augure ou pour la ſanté.*

*Vitruue.*

transſportoyent & remuoyent leur camp en vn autre lieu : tant ilz furent ſoigneux & diligens pour garder la ſanté de leur camp & de leurs ſoudars. Si le Mareſchal du camp trouuoyt que le camp ſe peuſt aſſeoir pres des foreſts & des bois, il commandoyt aux ſoudars de prendre leurs coignees & de couper du bois, pour faire le paliſſement & cloſture. Ce que les vns faiſoyēt, & les autres le foſſé pour ſe fermer à toute diligence, boutant ſouuentesfois la terre par le dedans, à ſeruir de rempars. Par ce moyen le camp eſtoyt en defenſe, les gensdarmes plus forts, & leurs ennemis plus greués : & ſi pouuoyent demeurer plus ſeurement aupres de leurs ennemis. ce que nous liſons au neufiéme de Tite Liue: qui dit que les loges & demeurances des Rommains, en leur camp eſtoyent aſſes ſeures : pource quelles ſe trouuoyent ordinairement bien fortifiées. C'eſtoyt vn grand plaiſir que de veoir les ieunes ſoudars, quand la trompette ſonnoyt, delaiſſer leurs armes, mettre bas leurs pauois, oſter leurs morrions hors de la teſte, & ſouuentesfois ſe deſpouiller de leurs corſelets, & prendre des houes, & des pales, pour nettoyer le foſſé : qui ſe faiſoyt ordinairement de douze pieds de profondeur & autant de largeur : & ſi les Rommains eſtoyent pres de leurs ennemis, les Triaires & la caualerie eſtoyt en ordre de bataille, pour garder ces ieunes ſoudars d'eſtre ſurpris de leurs ennemis.

*Diligēce des Rommains, pour garder la ſanté de leur camp.*

*Paliſſement foſſé et cloſture du cāp des Rōmains.*

*Tite Liue.*

*Caualerie des Rommains pour la garde des ieunes ſoudars.*

*SOVD*

## SOVDARS, QVI COVPPENT
*du bois, pour faire le camp.*



## LES SOVDARS, QVI font le fossé & palissement.



Apres toutes ces choſes, les Chefs de bandes venoyent regarder les trenchees, & meſurer la grandeur & profondeur des foſſés, faiſant punir ceux, qui auoyent eſté pareſſeux & negligents à faire leur deuoir: & ſauoyent les Capitaines les quartiers, que chaſcune trouppe de ſoudars deuoyent tenir. Cela faiƈt, la trompette ſonnoyt la retraiƈte: & alors le Tribun & le Prefeƈt des genſ-darmes, qui auoyent viſité le lieu pour aſſoir le camp, marquoyent premierement la place pour la tente du Conſul ou General, & puis celle des Tribuns ou Mareſchaulx, & conſequemment des legions. puis ilz deſignoyent les rues. parquoy chaſcun cognoiſſoyt la rue & le quartier ou deuoyt eſtre ſon pauillon: veu qu'ils tenoyent touſiours vne meſme place au camp: & tous, en general & en particulier, ſauoyent en quel quartier eſtoyt leur demeurance. Et, alors que tout eſtoyt acheué, les genſ-darmes Rõmains, confederez & aliéz, ſe retiroyent dedans leurs tentes & pauillons: qui eſtoyent couuerts de petits ais, & enuironnéz de toile: comme la figure de l'antique marbre, cy apres miſe, facilement le fait congnoiſtre.

*Trẽchees du camp.*

*La retraiƈte ce faiſoyt au ſon de la trõpette.*

*Façon des tẽtes & pauillons des Rõmains.*

*FIGVRE DV CAMP DES ROMmains, portes, palissemens, fossés, tentes, pauillons des gensdarmes & soudars, retirés du marbre antique: qui se voyt encores auiourdhuy.*



Au surplus, c'estoyt vne chose bien necessaire, apres que le camp estoyt fortifié, de pourueoir à la campaigne, de donner ordre que les blez & les vins & le bestial fussent gardés de la course des ennemis, tant pour la seureté des viures & munitions, que pour garder le foing, la paille, le bois, & tout autre fourrage. Ce qui ne se pouuoyt bonnement faire, sans que les lieux circunuoisins fussent gardés par les gens-darmes: & par ce moyen estoyent asseurés les chemins: estant bien difficile à l'ennemi d'entreprendre d'aler courir iusques aux lieux qui estoyent gardés le iour, & la nuict auecques flambeaux. Les anciens, sur toutes choses, pensoyent de tenir leur camp bien pourueu de blé & de vin: combien que les Rommains ne penserent oncques au vin. Car, si leur venoyt à faillir, ils beuuoyent de l'eaue, meslee auecques vn peu de vinaigre: & ne se trouue gueres qu'entre leurs munitions soyt parlé, en sorte que ce soyt, du vin: mais tousiours d'eau & du vinaigre. Toutesfoys, si les Rommains auoyent la commodité des riuieres, ils faisoyent venir du vin, le faisant charrier & decharger par les soudars, sans empechement, iusques au camp: là ou il estoyt en seureté pour la garde des petites loges palissées, qui seruoyent de bouleuerts: que les anciens historiographes ont nommé Procestria. *Loges palissees nommés des Latins Procestria.*

*FIGVRE DES BOVLEVERTS antiques, pour garder le blé & le vin, nommés Proceſtria.*



## SOVDARS, QVI CHARGEOYENT *du vin, pour le conduire iusques au camp.*



Par la peincture qui est veue cy dessus, prise du marbre de la colonne Traiane, il est à presupposer que les muis & tonneaux estoyent plus tost rẽplis de vin que de vinaigre: & ne fays point de doute que, du tẽps des Cõsuls & de lancienne discipline militaire, les gens-darmes ne beussent de leaue, meslee auecques vn peu de vinaigre, cõme iay dit: &, s'ils beuuoyent du vin, cestoyt par accident. Depuis quils vindrent à viure sous les Empereurs, ilz eurẽt le moyẽ den boire, manger du pain frais, & viure plus à leur aise quils ne faisoyẽt au parauant: & la coustume, quils auoyent de ne cuire point le pain au four, se trouua par succesiõ de tẽps abolie, & laisserent les gasteaux, tourtes, bignetz, talemouses, & autres viandes de bõne saueur: quils faisoyẽt dvne certaine quãtité de farine, qui leur estoyt distribuée tous les iours à la munitiõ. Bien est il vray quilz auoyẽt quelque peu de lard, qui leur seruoyt pour faire leur potage, & donner quelque peu de goust à leur viande. Ausi cestoyt tout. Ilz auoyẽt grãde quãtité de bestail à leur suitte: cõme beufs, vaches, pourceaux, et moutõs: qui ne dõnoyẽt point dem peschemẽt à vn camp: dont auenoyt que larmee des Rõmains faisoyt grãd chemin, sans souffrir aucune necesité de viures: pource que le bestail, gros & menu, les suyuoyt biẽ facilemẽt. Et, si par fortune larmee estoyt contrainte de cheminer plusieurs iournées par lieux deserts & solitaires, les soldars, en ces entreprises difficiles & dãgereuses & là ou le peril estoyt eminent, portoyent leurs viures, hardes, farine, vase, pot, & culier, au bout des hastes, ou iauelines, desquelles ils saidoyent pour repousser leurs ennemis: & si ne le trouuoyẽt point penible & difficile. par ce questans ieunes, ilz sestoyẽt exercités à porter gros fais & grosse pesanteur. De telle ordonnãce fut inuenteur Marius, pour oster la superfluité du bagage, & de

*Le soudard Rõmain beu uoit de l'eau meslee auec du vinaigre.*

*Bestail à la suitte du cãp des Romains.*

*Le soldard portoyt au bout de son haste hardes, & farine.*

de tout autre attiral, que souloyt porter son exercite: par quoy furent nommés ses soudars les mulets de Marius. *Les mulets de Marius.* C'est ce Marius sept fois Consul, qui par ordre vint aux honneurs, & fit la guerre contre Iugurtha, Roy de Numidie: le deffit, & le prit, & triomphant le mena deuant son char. Il deffit encores l'exercite des Allemans, & chassa les Cimbres, peuple de Germanie: & de ceux là & des Theutones il triompha pour la seconde fois. Estant en son sixiéme Consulat, il remit la Republique Rommaine, toute troublée de seditions, en son entier. Apres la soixantedixiéme année de son aage il fut chassé de Romme par les guerres ciuiles: & depuis auecques les armes restitué. Et au dernier de ses Consulats, il edifia, des despouilles des Cimbres & des Allemans, le temple d'Honneur & de la Vertu, comme l'on peut veoir plus amplement par l'epitaphe qui est au liure des Epigrammes de l'antique Romme.

f



CASTRAMETATION

*LEGIONAIRE ROMMAIN,*
*qui porte ſes hardes & viures par païs.*



Auiourdhuy les ſoldats ſont deuenus ſi delicatz que, ſi le iour ſe paſſoyt ſans boire bon vin & manger pain frais, le ſeruice du Prince, ou de la Republique, qu'ils ſeruiroyent, ne paſſeroyt point vn iour. Les gens-de-cheual du Grand-Seigneur, pour grands qu'ilz ſoyent, portent tous, à l'arçon de la ſelle, vne maniere de vaſe d'argēt ou de bronſe (ſelon la qualité des perſonnes) qui ne ſert d'autre choſe, que pour porter vn pain d'vn double, accompaigné d'vn morceau de chair (ſoyt de mouton, de beuf ou de poule) auecques vne poigneé de raiſins de Damas, figues, ou bien autre fruict: ayans egard que, s'ils venoyent à faire long chemin & à paſſer par lieux deſerts & que par fortune leur bagage ou attiral ne les peuſt ſuyure, ne ſe trouuaſſent ſans viures. Et, cōme les Rommains en tel cas paſſoyent douze ou quinze iours de chemin, portans leurs viures, tout ainſi les Turcz les portent pour trois iours, & pour le cheual vne certaine meſure d'orge ſus la crouppe, pour obuier à tous inconueniens qui leur pourroyent ſuruenir. Les Tartares, en la neceſsité de la fain, font ſaigner leurs cheuaux (par ce que tous vniuerſellement ſont gens de cheual) & ſi la fain les preſſe trop (combien qu'ilz la portent aſſes longuement) ilz les tuent, & les mangent, plus toſt que de ſe retirer à honte de leurs expeditions: & ne faut point trouuer eſtrange s'ils trouuent telle chair de bonne ſaueur. car il n'y a ſi grand Signeur entre eux, qui ne tienne pour viande la plus delicate qu'il puiſſe manger, la teſte d'vn cheual: meſmement ſi elle eſt encore ſaignante, & bien mal cuitte: & la ſeruent toute entiere en leurs feſtins & banquets, comme nous faiſons en France la hure d'vn grand ſanglier, par ſingularité. En ce temps le Grand-Signeur n'a que faire de

*Delicateſſe des ſoldats d'auiourdhuy.*

*Gēs-de-cheual du Grād Signeur.*

*Les Turcz portent à la guerre viures pour trois iours.*

*Les Tartares à la neceſsité de la fain font ſaigner leurs cheuaux.*

*Viande delicate des Tartares que la teſte mal cuitte d'vn cheual.*

vin pour ses soudars, qui sont Turcs: à cause que leur loy le defend: & en la necessité ilz se passent bien longuement sans manger pain: à cause de l'abondance du ris, que l'on porte continuellement apres leur camp. Aussi est le ris leur plus estimé manger, le faisant cuire si espois, qu'ils le leuẽt par pieces auecques les doigts: &, outre, ils ont vne certaine paste de froment, meslee auecques du laict, nommée en langue Turquesque Boudoquy: qui se fait en ceste maniere. Premierement ils prennent le grain du froment, tout pur, & le font boullir iusques à ce qu'il soyt creué. Apres ils le prennent auecques sa decoction, & vne certaine quantité de laict aigre, & le reduisent par pelottes, grosses comme vn esteuf, les faisans secher au four, ou bien au souleil, selon la disposition du temps, portãts ce boudoquy les Turcs ordinairement auecques eux. Quand ils tiennẽt camp, les soudars Turcs, qui ont besoin de pain, en font vne maniere, qu'ils appellent pain de pierre: qui se fait en prenant vne quantité de cailloux, ou bien autres pierres, de la grosseur d'vn oeuf, les rengeans par terre & faisans du feu par dessus, iusques à ce qu'ils congnoissent qu'elles soyent chaudes, faisans de leur farine paste en maniere de tourte, qu'ils estendent sur lesdicts cailloux, pour les cuire. qui est vn pain de tresbonne saueur, faict selon la coustume retenue des anciens Rommains. Encores se passent les Turcs bien aisement de chair fraische: par ce qu'ils portẽt auecques eux chair de beuf, moyennement salee: laquelle ils nomment Pastrema, qui se fait par pieces decouppees de l'espesseur d'vn doigt, comme si c'estoyent carbonnades qui eussent pris sel de deux ou trois iours: & pendent lesdictes pieces en lieu sec & ou le vent frappe le plus fort: si que par ce moyen

*Abondance du ris au cãp du grand Turc.*

*Boudoquy paste de froment.*

*Pain de pierre.*

*Pastrema chair de beuf peu salee.*

moyen ſont deſſechees de telle ſorte, qu'elles ſe portent facilement, & les mangent les genſ-de-guerre, autant de pied que de cheual, crue & rouſtie deſſus les charbons, ſi la chair fraiſche leur vient à faillir: & les portent les Turcs pour le dernier remede, quant à la chair. car, des autres viures, ils en ſont bien fournis: cōme des biſcuits, ris, féues, lentilles, miel de mouſches, & de carobes, & d'vne autre eſpece de miel de raiſins, qu'ils nomment Debs. Quant à l'eaue, les gens-de-cheual, de quelque condition qu'ils ſoyent, ſont contrains de la faire porter, & les Ianniſſaires & Solacques (pietons) ſont fournis d'eaue, par le commandement du Grand-Signeur: qui leur eſt portée en certains lieux ordonnés (par ce qu'ils marchent ordinairement tous enſemble) & là leur eſt diſtribuee, comme eſt le vin aux ſoldats François, à l'eſtape & munition. Toutesfois les Grands ſigneurs ne boyuent pas l'eaue touſiours pure: mais ſouuentesfois la meſlent auecques le ſucre: & nomment cette eaue ſucree, entre eux, Secher. Celle, qui ſe fait auecques le miel, ſe nomme Terbech, ou Cherbech. Ils font encores vne autre ſorte de breuuage, bon & doux, compoſé d'vues paſſes (que nous appelons raiſins de Damas) apres qu'ils ont ietté le grain dehors, les faiſant cuire auecques l'eaue. Aucuns y aiouſtent ſouuentesfois prunes, abricotz, poires, & figues ſeches, & d'autres y mettent de l'eaue roſe, & vn petit de vray miel. Cette eaue ſe demande Hoſſaph: laquelle ſe vend au camp, & par toute la Turquie. Ils ont encores vne eſpece d'eaue, faicte de mouſt: &, au gouſt & à la veoir, elle retire au miel: & detrempent telle compoſition auecque l'eaue, la faiſant ſeruir pour le boire de leurs eſclaues. Le Grand-Signeur vſe en ſon camp d'vne

*Carobes.*

*Debs, miel de raiſins que font les Turcs.*

*Ianniſſaires et Solacques pietons.*

*Secher.*

*Cherbech.*

*Hoſſaph.*

*Hoſpitalité du Grand Signeur.*

grande hoſpitalité, à lendroict de ſes ſoudats. car il fait tenir par dedans gens expreſſement : qui portent de leaue à pleines vtres, faictes comme celles ou lon porte le vin par les montaignes d'Auuergne, auecques taſſes dairain, pour dõner, en l'honneur de leur prophete Mahomet, à boire à chaſcun, qui en veut, & qui en demande. Outre cela, les Baſſats, Billarbeycs, Sanjarques, Agaps, Capiagaps, Gouuerneurs des prouinces, Capitaines, & Lieutenans, font vne meſme charité & aumoſne, pour les ames de leurs predeceſſeurs. Or eſt il quil ne ſe trouuera entre eux perſonne, qui ne porte à la guerre vn vaſe de cuir: qui ſe plie comme fait vn bonnet carré. la façon en eſt auiourdhuy aſſez cõgnue par toute la France. Au dedans il eſt garni dvne eſponge: qui eſt imbue & remplie deaue, pour la crainte quils ont quelle ne verſe, quand ce vient à courir & cheminer par païs: &, ſi le Turc veut boire, il vient à ſerrer leſponge: qui rend facilement leaue, quelle a receue: & par ce moyen le ſoldat ſeſtanche la ſoif, quand il a appetit de boire. Vniuerſellement par toute la Turquie, ſelon la loy de Mahomet, eſt defendu le vin (cõme iay dit) & boyuent tous les Turcs ordinairemẽt de leaue. Les plus grands, & les plus riches, eaues compoſees: comme ſont iulets, eaues ſucrees, ou cuittes auec le miel, en tout temps: &, craignans que leaue l'hyuer ne leur face mal pour ſa froideur, ils boutent vn charbon vif dedans le verre ou vaſe, qui eſt plein deaue: & par ce moyen la boyuent ſans nul danger. Par toutes ces choſes lon pourra congnoiſtre la façon de faire des Turcs, & leur maniere de viure à la guerre, en enſuyuant lancienne couſtume de la diſcipline militaire Rommaine.

*Baſſats. Billarbeycs. Sanjarques. Agaps. Capiagaps.*

*La loy de Mahomet defent le vin.*

*Eaue cuitte auec le miel pour les grãs ſigneurs.*

Apres que le camp estoyt drecé,& les gens-de-pied,& la Caualerie,mis en ordre, auant que de combattre, le Consul, ou l'Empereur, faisoyt drecer vn autel, pour faire sacrifices, conduisant en leurs compaignies sacerdotes & victimaires: tant ils eurent la religion deuant les yeux. Ce que nous congnoissons par la tresnoble sentence de Cicero, De aruspicum responsis: quand il a dit que les Rommains, encores quils ne fussent de nombre égaux aux Espaignols, de force aux Gaulois, d'astuce aux Africains, de science aux Grecs, d'esprit aux Latins, de pieté, religion, & auecques la seule sagesse (par laquelle ils auoyent regardé que toutes choses estoyent gouuernées par l'aide des Dieux immortels) auoyent vaincu toutes manieres de gens & estrangeres nations. Certainement c'est vne chose tresnecessaire pour maintenir vne armee, vn Royaume, & vne Republicque, que la religion en vn exercite: laquelle est cause du bon ordre: le bon ordre fait la bonne fortune: & de la bonne fortune succedent les heureuses entreprises. Parquoy les anciens Rommains penserent que la religion gouuernoyt les armes: au contraire, sans icelle, quil estoyt bien difficile de les maintenir longuement, principalement en leurs entreprinses d'importance. Et en tous leurs faicts militaires, mesmement quand ce venoyt à combattre, ils vsoyent des sacrifices: ny iamais vn Consul, ou General, eust pris le chemin de son expedition, quil n'eust premierement persuadé à ses soudars que les Dieux leur promettoyent la victoire. A cette cause ils n'alerent oncques sans les ministres de leur religion: qui menoyent auecques eux ce qui estoyt necessaire pour sacrifier: ne trouuans meilleur moyen les Rommains,

*Cicero De aruspicum responsis.*

*De la bonne fortune succedēt les heureuses entreprises.*

*Religion des Rommains.*

pour

pour mettre le cueur de leurs soldats en obstination de la victoire, que les inciter à faire iurer: tant ils eurent la religion en reuerence & honneur. Parquoy souuentefois cela s'est trouué le dernier refuge pour gaigner vne bataille, ou pour prendre l'esperance de recouurer la vertu, perdue par la crainte qu'ils auoyent eue de leurs ennemis.

*SACRIFICE DV CONSVL,*
*accompaigné de ses sacerdotes, victimaires,*
*& ministre qui porte l'acerra.*



Nous auons entendu brïéuement comme eſtoyt armee l'infanterie des Rommains. Il demeure à veoir les armes de la caualerie: leſquelles furent au commencement fort ſemblables à celles des Grecs: qui eſtoyent ſans cuirace, & combattoyent en ſaye, par ce moyen plus adroits à cheual, mais en plus grand danger au combat, comme gens nus & deſarmés, eſtans leurs piles, dars & iauelots inutiles, pour le mouuement du cheual, leurs eſcus de cuir de bęuf releués, qui ſenfloyent à la pluye: parquoy ſans proffit. qui en feit perdre lvſage, les changeans incontinent, pour prendre la façon des armes Grecques. Auiourdhuy, pour le regard des ſelles arçonnées & des eſtriers non vſés des anciens, les genſdarmes ſont mieux à cheual, & plus adroicts qu'ils n'eſtoyēt pas alors: & ſarme noſtre gendarmerie trop plus ſeurement: de ſorte qu'auiourdhuy vne compaignie d'hommes d'armes ſeroyt auec plus grande difficulté ſouſtenue que l'antique caualerie des Rommains: à cauſe des ſelles de leurs cheuaux, qui retiroyent plus aux baſtieres couuertes de cuir, qu'aux ſelles d'armes: qui depuis ont eſté trouuees.

*Les genſdarmes rōmains alloyēt à cheual ſans eſtriers.*

CHE

# CHEVAL HARNACHÉ
*à l'antique de l'homme d'armes Rommain.*



Au regard des gens de cheual, l'homme d'armes Rõmain eſtoyt pourueu d'vn lançon, qu'il portoyt à la main droicte, & d'vn grand eſcu à la gauche: & eſtoyt couuert d'vne cotte de mailles, qui luy tomboyt iuſques ſus les genoux, d'auantbras, gantelets, gréues, & d'vn morrion, lacé & accouſtré par le deſſus de ſon pennache. *Armes des gẽſ de cheual.* Souuentefois les cheuaux eſtoyent bardés de mailles & lames de fer, miſes par ordre, comme celles des brigandines, que lõn portoyt au temps paſsé, comme i'ay veu par vne figure retiree du marbre antique. Telle couſtume leur eſtoyt venue des Perſes: comme lõn peut veoir *Q. Curſe.* par Q. Curſe: qui recite que les Perſiens auoyent leurs cheuaux bardés de lames de fer, comme nous auons encores auiourdhuy.

*HOM*



*HOMME D'ARMES DV temps des anciens Rommains.*



Des cheuaux legers, les vns portoyent vne iaueline, & au bras gauche vn grand escu : les autres trois dards, d'assez large poincte, auec le mesme escu, qui leur pendoyt au bras senestre, & de la main droicte vn tout seul, auec vne salade, ou cabacet, & cuiraces semblables à celles des gens-de-pied.

*Armes des cheuaux legers.*

*CHEV*



## *CHEVAVX LEGERS armés à l'antique.*

*IACVLATORES, IETteurs de dards.*



Les Archers à cheual, qui estoyent armés à la legere, portoyent sur le dos vne trousse pleine de fléches, & vn arc comme turquois à la main gauche, la fléche à l'autre main, preste à tirer, l'espee pendue sus le costé senestre: & tous portoyent morrions & gréues, & aucuns vne dague sur le costé droit. Quant au reste des autres armes, selon le temps elles ont esté differentes. Car, de ceux que i'ay fait peindre cy apres, elles sont retirées de la caualerie de Traian & d'Antonin Pie, comme l'on voit par les marbres antiques, qui sont à Romme. *Archers à cheual armés à la legere.*

h

## ARCHER-A-CHEVAL, DV *nombre des Cheuaux-legers.*



Tous ces Cheuaux legers, encores quilz fussent dàrmes & accoustremens differens, si est ce quilz estoyent conduits & menés par leur Enseigne: qui portoyt làigle, de la main gauche, assise sus vne petite arule, à la mode des autres, que nous auons veues cy dessus: liee toutefois, par dessous, dvne cornette de tafetas: qui monstroyt la difference de làigle des Hommes dàrmes à celle des Cheuaux legers. Pour le morrion il portoyt vne teste de beste feroce: qui le monstroyt plus furieux & terrible, à la vraye semblance des Portenseignes des gens de pied, que nous auons veus cy dessus.

*Acoustrement de teste furieux de l'enseigne qui portoyt l'aigle des gens de cheual.*

ENSEIGNE DES CHEuaux-legers des anciens Rommains.





Telle fut la gendarmerie des anciens Rommains, tant des gens de pied que de cheual, comme nous l'auons figurée cy dessus. Il sera bien raisonnable de monstrer cy apres l'ordre de leur armee: qui estoyt de deux legions d'hommes Rommains, & le nombre de douze mil hommes de pied, & six cens de cheual: lesquels estoyent accompaignés d'autres onze mil hommes, enuoyés par leurs aliés, confederés, & amis, pour leur secours: ny iamais en leur armee l'on ne trouuoyt plus de soldats estrangers que de Rommains, excepté, que des gens-de-cheual: desquels il ne leur chaloyt s'ils passoyent le nombre de la gendarmerie Rommaine. Et comme en tous leurs affaires ils boutoyent les legions au milieu, & les auxiliaires sus les flãs, tout ainsi ils obseruerẽt vne mesme maniere de se loger: à ce que nous lisons par les Histoires. A cette cause ie ne suis pas deliberé de les reciter plus au long: mais, le plus sommairement qu'il me sera possible, ie mettray leur maniere de campeger qui estoyt telle. *L'ordre de la gendarmerie des Rommains.*

La tente du Consul estoyt drecee au lieu le plus commode du camp, & au milieu d'vne place quarrée: de sorte que tous les costés estoyent à cent pieds de ladicte tente: & aux quatre coins estoyent assis les pauillons des soldats, qui estoyent ordonnés pour la garde du Consul: & au costé le plus commode se logeoyent les legions Rommaines, pour les eaues & pour le fourrage. Chascune auoyt, ainsi que nous auons dit, six Tribuns: & chascun Cõsul deux legions. Il est manifeste qu'aux deux legions auoyt douze Tribuns, pour la guerre: lesquels dreçoyent leurs tentes & se logeoyent, auecques leurs cheuaux, leur train, & leurs hardes, à vne ligne droicte, distante également de cinquante pieds, du costé qui *Maniere de cãpeger des Rommains.* *Garde du Consul.*

auoyt esté choisi du quarré. Or estoyent les tentes tendues, détournans leur regard au dehors du quarré. La place des pauillons des Tribuns estoyt égale, & de telle estendue quelle tenoyt autant de païs quauoyent en largeur les tentes des legions Rommaines: & au deuant de leurs pauillons auoyt vn espace de cent pieds, iusques aux tentes desdictes legions. Ils logeoyent les gens-decheual des deux legions à loppofite les vns des autres: & lassiette des tentes des gens de cheual & des gens de pied estoyt semblable. Les loges des cheualiers respondoyent au milieu des tentes des Tribuns. Il se faisoyt encore vne certaine voye trauersante la susdicte ligne droicte & place vuyde de deuant les Tribuns. Aussi la figure de tous les passages auoyt semblãce de rues: & cõme dvn costé & dautre estoyẽt les bandes & trouppes, ils logeoyent, apres la caualerie des deux legions, les Triaires. Derechef estoyent mis les Principaux, ou les Princes, distans de ces autres à loppofite des Triaires. Apres les Principaux estoyẽt logés semblablement en derriere les Hastats, en regard opposite. Subsequemment apres les picquiers se trouuoyt, vis à vis deux, la caualerie des Aliés. Or estoyt, comme nous auons dit, le nombre des gens de pied des Aliés égal aux legiõs Rõmaines (excepté seulement les extraordinaires) & celuy des cheuaux plus grãd au double: encores que la tierce partie se trouuast roignée pour les extraordinaires. Apres que les Rõmains auoyent fait cinq rues, ils logeoyent l'infanterie des Aliés, les détournans de la caualerie, & leur baillant tousiours le regard au rampar. Ils faisoyent encores vn passage au trauers des legions, & au trauers des rues: qui estoyt vne voye equidistante toutesfois des tentes des Tribuns, appelee Quintaine ou cinqiéme: par ce quelle estoyt

*Loges des gens de cheual.*

*Voye quintaine.*

estoyt tiree apres les cinq bandes. La place, qui demeuroyt au derriere des tentes des Tribuns,& qui touchoyt d'vn costé & d'autre le pauillon du Consul, seruoyt en partie pour le marché, & en partie pour la Tresorerie, & pour ses munitions, au regard des deux derniers pauillons d'vne part & d'autre des Tribuns. Les Cheualiers (i'enten les cheuaux d'élite & voulontaires,qui suyuoyēt le camp pour l'amour du Consul) estoyent logés sur les costés trauersans des rampars, regardans les vns aux munitions du Questeur,& les autres au marché. Il aduenoyt souuent que ceux cy n'estoyent pas logés seulement pres du Consul: mais aussi faisoyent leur deuoir aupres de luy & du Tresorier,quand l'armee marchoyt, & en leurs autres affaires. A ceux cy estoyēt cōioins les gens-de-pied,regardās au rampar:qui seruoyēt de mesme que les susdicts hommes-de-cheual: apres lesquels on laissoyt vn espace de deux cēt pieds:qui sont seize toises quatre pieds de large, equidistant des tentes des Tribuns. Outre le marché, le Pretoire, & la Tresorerie, qui s'estendoyt par toutes les susdictes parties du rampar: sus le costé haut duquel les gens-de-cheual extraordinaires des Aliés campegeoyent: qui auoyent leur regard sur le Pretoire & Questoire, au milieu des pauillons des Tribuns estoyt laissé vn passage, pour aller en la place du Preteur ou Consul, tirant au dernier costé du camp. Apres ceux cy estoyent logés les gens-de-pied extraordinaires du secours,leur tournans le dos, & qui auoyent leur regard au rampar, & au dernier costé de tout le camp. Au regard du lieu vuide,qui estoyt d'vn costé & d'autre, il estoyt ordonné pour les estrangers & suruenans,& pour le Capitaine des ouuriers, nommé Præfectus fabrorum,comme charpētiers,mareschaux, armu

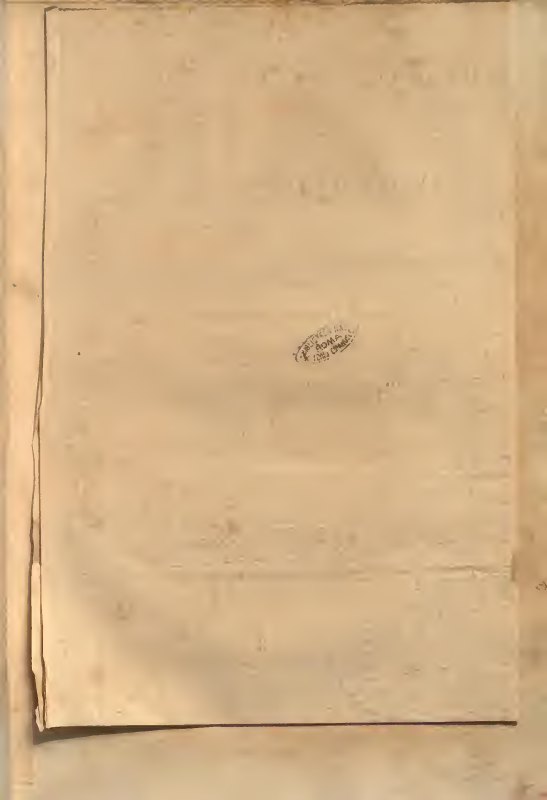
*Cheuaux d'élite & voulontaires.*

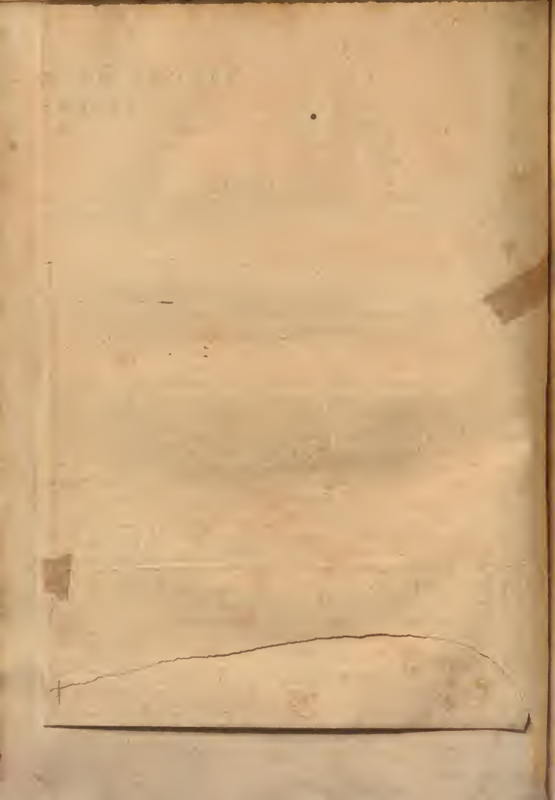
*Le marché, le Pretoire, & la Tresorerie.*

*Præfectus fabrorum.*

armuriers,faiseurs dèngins,& machines de guerre,& pour l'Armamentaire du camp:cèst à dire le lieu, ou tenoyent les Rommains leurs armes. Les choses estans telles,toute la forme du camp demeuroyt quarrée. Quãt aux particulieres figures, tant des separations des rues que des autres ordonnances,elles auoyent grande similitude de vile. Ils reculoyent le rampar loing des loges deux cent pieds,sur chascun costé, pour la commodité des legions Rommaines. car il estoyt fort aisé pour entrer & saillir sans se rencontrer: & aussi ils gardoyent là le bestial asseurément la nuit, & le pillage & butin qu'ils auoyent fait sus les ennemis: mais encore cèstoyt vn grand bien que, si lènnemy les assailloyt la nuit, le feu,ny le dard,ne pouuoyt donner iusques à eux,pour la distance,qui estoyt asses grande. Or est il facile à considerer combien estoyt ce lieu logeable,& le camp ample, pour le remplir d'vne grosse compaignie de gens de pied & de cheual,si nous considerons les espaces des chemins. Si les deux Consuls & les quatre legions estoyent assemblées en vn mesme camp, ce n'estoyt autre chose que deux armées,qui estoyent ioinctes l'vne contre l'autre, & la place deux fois plus grande. Et tousiours les Consuls campegeoyent ensemble, & vserent tousiours de cette façon de faire:&,si chascun à part,ils faisoyent toutes les autres choses de mesme. Au regard du marché du Pretoire & de la Tresorerie,ils les logeoyent au milieu des deux armées.

Armamentaire.





Apres que le camp estoyt drecé, les Tribuns s'assembloyent: qui prenoyent le serment particulierement de tous ceux qui estoyent au camp, estant accoustrés & vestus de leurs paludamens (que nous appelons cottes-d'armes) comme l'on peut veoir par les figures representees cy apres. Le soldat iuroyt ne dérober chose qu'il eust trouuee, & que, si par fortune il trouuoyt quelque chose, il l'apporteroyt aux Tribuns: autrement il estoyt puni griéuement. Et font encores auiourdhuy les Turcs le semblable. car le soldat à la guerre n'oseroyt prendre iniustement aucune chose: autrement il seroyt sans misericorde puni: & entre eux y a gardes ordinaires, qui defendent de prendre aux soldats ce que l'on trouue que portent les gens par chemin: de sorte que les enfans de huit à dix ans vont vendant pain, fruict, orge & choses semblables asseurément. Encores sont tenus de defendre les iardins & vergiers ou sont les fruicts, qui se trouuent le long des chemins: de maniere que les gardes mesmes n'oseroyent prendre vne pomme, sans le congé du maistre à qui est le fruict: & cela sus peine de la teste.

*Paludamět.*

*Serment du soldat Rommain.*

*Peine rigoureuse du Turc.*

En-apres ils ordonnoyent les enseignes, & deputoyēt deux des Principaux des deux legions & des Hastats: qui seruoyent pour garder la place, qui estoyt deuant eux. Pource que là frequentoyent tous les iours la plus grand' partie des Rommains: & pourtant il estoyt de besoing qu'elle fust tenue nette, & arrosée au temps des chaleurs: combien qu'aucuns ayent voulu dire que c'estoyt la charge des calons & lixes: qui estoyēt seruiteurs & valets suyuans le camp en grande compaignie, & tellement accoustumés aux trauaux de la guerre (ainsi que dit Iosephe en ses liures, qu'il a fait de la guerre des Iuifs) qu'ils differoyent bien peu à ceux qui mieux sauoyent

*Lixes & calons.*

*Iosephe.*

combattre. Parce qu'en paix ils accompaignoyent leurs maistres en leurs exercitations & trauaux, & en temps de guerre aux perils & dangers ausquels ils s'offroyent. Or gouuernoyent six Tribuns chascun à leur tour, & particulierement trois enseignes: lesquelles dreçoyent la tente, au lieu ordonné, à celuy qui auoyt le gouuernement, pauissans le lieu, qui estoyt autour d'elles. Au demeurant, ils auoyent le soing de fortifier, si le besoing le demandoyt, pour garder le bagage. Par ce mot de bagage les anciens comprenoyent toutes choses necessaires pour le seruice de leur armée. Ils ordonnoyent aussi deux guets: chascun desquels estoyt de quatre hommes: dont les vns le faisoyent deuant la tente, les autres derriere, aupres des cheuaux. Quant au mot-du-guet, ils le bailloyent bien seurement, comme plus amplement lon pourra veoir par la description de Polybe: qui dit que, s'il se trouuoyt qu'vn soldat eust failli à faire le guet, il estoyt amené deuant le Tribun: qui luy faisoyt faire son proces sus le champ, en la presence de toute l'assemblée: &, s'il estoyt condamné, la maniere de la punition estoyt telle. Le Tribun n'auoyt pas quasi atteint d'vne verge le condamné, qu'il auoyt liberté de s'enfuir: & ce pendant il estoyt permis aux soldats de le tuer à grans coups de pierre, de dards, de fleches, & autres sortes de bastons. Si par fortune il échapoyt, il n'estoyt pas pourtant sauué. car le retour en son païs luy estoyt denié: & si n'auoyt parent, ny amy, qui l'eust osé retirer en sa maison. Parquoy, à ceux qui tomboyent en telle calamité & misere de viure, il leur estoyt trop mieux de mourir que d'endurer vne peine si rude & irremissible: & cela estoyt cause que le guet ne faisoyt iamais faute. Cette façon de faire ancienne des Rommains est encores gardée & obser

*Bagage des anciens Rommains.*

*Le mot du guet.*

*Peine irremissible de celuy qui auoyt failli à faire le guet.*

obseruée des Suisses:qui font passer ceux, qui ont failli, par les picques. Quant aux autres fautes, qui estoyent plus legeres(comme si le gendarme Rommain se trouuoyt desobeissant, & auoir failli) le Tribun commandoyt au.Centurion de le battre de sermens, au lieu du fouet. Qui a fait dire à Pline *Vitis ipsa in delictis pœnam honorat.* cest à dire, que la vigne faisoyt honneur à la peine. Et,si par fortune le gendarme eust retenu la main du Centurion,ou les sermens, il estoyt cassé de sa place,& de Gendarme il estoyt faict Archer: &, si par force il se deffendoyt,il estoyt puni comme de crime capital. Sur les autres soldats les Chefs & Capitaines auoyent le mesme droict, comme aussi sur les Aliés. Or faloyt il par ce moyen que les gens-de guerre fussent obeissans aux Tribuns, & les Tribuns aux Consuls: &, outre toutes ces choses, auoyent les Tribuns puissance de gager & condamner à lemende. Si quelcun auoyt esté trois fois repris pour vn mesme delict, lon le punissoyt grieuement,cõme obstiné.Encores estoyt-ce grãde infamie & deshonneur,si le gendarme ou soldat sestoyt vanté au Tribun faussement de ses prouesses, pour acquerir honneur & louenge:ou bien quil eust abandonné par lascheté le lieu,qui luy auoyt esté donné:ou si par crainte il auoyt quité &lasché les armes au combat.Qui estoyt cause que les soldats, craignans la peine, nabandonnoyent point la place, qui vne fois leur auoyt esté ordonnee. Quand ces choses auenoyent à toute vne bande,& que les Enseignes auoyent, par le commandement de tous,abandonné leur place, le Consul, ou General,ne trouuoyt pas bon de faire mourir tant de gens: mais prenoyt vn expedient autant necessaire que terrible.Car,apres auoir assemblé tout le camp, le Tribun

*La vigne anciennement faisoyt honneur a la peine.*

les amenoyt au milieu de larmee: là ou il les accusoyt aueçques grosses paroles. Finalement il en retiroyt à-part, par sort, cinq, dix, ou vingt, ayant égard à la trouppe: de sorte que la cinqiéme, dixiéme, ou vingtiéme partie des delinquans s'y trouuoyt: lesquels il faisoyt passer au fil de l'espee, sans aucune remission: &, si tous ne sentoyent la peine, au moins ils la craignoyent merueilleusement. Telle façon de faire estoyt appelée des

*Decimation Rommaine.*

Rommains Decimer: & de cette decimation i'ay vn medaillon de bronze entre mes mains: qui en mõstre la terrible execution. Et, quant au demeurant de la compaignie, les Tribuns les faisoyent loger hors des rampars & palissemẽs du camp, leur faisant liurer de lorge pour froment. Par ce moyen, & pour la crainte du sort touchant à tous également, les gens-d'armes & soldats venoyent à s'amender de leurs fautes: &, comme le Rom-

*Le Rõmain en sa iustice & punition inuincible.*

main estoyt en sa iustice & punition inuincible, tout ainsi il incitoyt honnestement la Ieunesse à prendre le peril, recompensant fort bien ceux, qui auoyent fait acte de vertu. Car, par le commandement du General, son armée estoyt assemblée, & là, en presence de tous, il commençoyt de louer chascun à-part, du cas qu'il auoyt fait vaillamment & digne de memoire: &, pour recom

*Dard Gallique.*

pense il donnoyt vn dard Gallique à celuy qui auoyt blécé son ennemi. A l'homme-de-pied, qui l'auoyt porté de cheual à terre, vn vase d'or. A l'homme-d'armes, le harnois d'vn cheual: &, à ceux, qui premiers auoyent monté la muraille des ennemis, vne couronne d'or. Le Consul encores monstroyt ceux, qui auoyent defendu & sauué quelcun de leurs citoyens, en luy donnant la couronne

*Couronne quernee.*

quernee, faicte d'or: & de là veint la façon que, quand le Senat & le peuple de Romme vouloyent honnorer leurs

leurs bons Empereurs, ils faisoyēt mettre en leur monnoye dòr,dàrgent,& de bronze,la couronne de chesne, auecques telle inscription, S. P. Q. R. OB CIVIS *Inscription* SERVATOS. Ce qùils feirent depuis, quand par *des medailles antiques.* grande adulation ils vouloyent flater leurs meschans Empereurs, qui auoyent fait mourir grand nombre des citoyens Rommains:tant furent grandes les meschantes flateries à-lèndroit de leurs Empereurs:qui prirent de leurs subiects ce que les bons Consuls Rōmains donnoyent, pour recompense, à celuy qui auoyt sauué en la guerre vn citoyen Rōmain. Toutes ces choses prouoquoyēt non seulemēt les autres gēs-dàrmes & soldats au combat,mais encores les autres citoyens qui estoyēt demeurés en la cité. Car ceux,qui auoyent eu ces beaux presens,& gaigné ces dons, auoyent,outre la gloire des gens-de-guerre, pompes auecques grans honneurs: &, quand ils estoyent de retour en leur patrie, ils attachoyent,es plus apparens lieux de leur cité, les despouilles des ennemis,cōme tesmoignage de leur propre vertu. Au demeurant,quant à tous deuoirs, làdministration necessaire,l'honneur,& lòbeïssance, estoyt deüe au *Charge du* Tribun:qui rendoyt au camp iustice à vn chascun, & à *Tribun.* son tour, deuant sa tente, estant vestu de son paludament & accoustrement militaire,assis sus vne chaire de guerre, accompaigné des Centurions & Decurions comme la figure le monstre.



## *FIGVRE DV TRIBVN de la guerre.*



## CENTVRIONS ET DECVRIONS

*en leur accoustrement de guerre, tel qu'ils les portoyent au camp.*



Au commencement les Consuls élisoyent les Tribuns, pour presider aux legions Rommaines, & pour auoir l'autorité sur les gens-d'armes & exercite des Rõmains. Depuis ils furent éleus par les gens-d'armes, à qui estoyt donnée cette charge & preeminence. Par succession de temps ils veindrent à estre faicts par le suffrage du peuple. Apres que la republicque Rommaine vint sous la puissance des Cesars, ils éleurent les Tribuns, hommes de vertu, de bon aage, de grande prudence, & de sauoir: ou demeuroyt l'experience de la guerre. Depuis vint la coustume, que, si l'Empereur donnoyt l'office de Tribun à vn gendarme, ils luy mettoyent l'espee en la main, pour signifier le commandemẽt qu'il auoyt, par droict militaire, sus les soldats & gens-de-guerre. Sa charge principale estoyt d'auoir la cure & le soing du camp & de l'armee, & de prendre garde qu'il ne demeurast sans munitions, & commander de faire le guet de iour & de nuit, pour la crainte que les Rommains auoyent que les espies des ennemis secrettement ne vinssent iusques à leur camp. Ils receuoyent solennellement le serment des gens-d'armes. car il n'estoyt permis ne licite à vn soldat ou homme-de-cheual de prendre les armes, sans que premierement il eust fait le serment legitime au Tribun, quand il faloyt combattre. C'estoyt la charge du Tribun de mettre en ordre l'infanterie & la caualerie, de dõner honneste cõgé aux gens-d'armes qui auoyẽt bien serui, & le temps requis à la militie, pour se retirer en leur maison: toutesfois par le commandemẽt du Consul ou Lieutenant general de l'armee. Ce que Marcellus a noté en l'art militaire: qui dit que la charge du Tribun estoyt de tenir encores, sur toutes choses, les gens-d'armes obeïssans à ses commandemens, de les faire exer

*Election des Tribuns.*

*Autorité du Tribun.*

*Marcellus.*

re exerciter, de prendre les clefs des portes du camp, de donner ordre que les gens-d'armes ne fussent surpris, quand ils aloyent au fourrage: principalement s'ils estoyent pres des ennemis. Les Tribuns auoyent encores la charge, auec les Capitaines, des armes, des cheuaux, de l'argent, de visiter les malades, de faire penser les blecés, & de mettre en memoire le nom des Centeniers, Dizeniers, Portenseignes, & Sergens-de-bande. Car les anciēs estimerent déraisonnable au Consul, ou Tribun, d'ignorer le nom de ses Capitaines. Il estoyt encores necessaire que le Tribun eust la patience d'ouir les querelles des gens-d'armes, & de leur faire raison: &, s'il trouuoyt que par les bandes des bons soldats, s'en trouuast des meschans & mutins, il les faisoyt chacer & casser de leurs compaignies. Comme donc chascun Tribun eust trois enseignes, & en chascune plus de cent hōmes, exceptés les Triaires & les Hastats, qui n'estoyēt point tenus à la charge, pourquoy se trouuoyt plus legere: attendu que le guet tōboyt à chascune Enseigne au quatriéme iour. Les Enseignes des Triaires estoyēt exēptées des charges des Tribuns: mais aussi ils seruoyent tous les iours aux trouppes des gens-de-cheual, selon qu'ils estoyent logés en suitte: & auoyent mesmement la charge de garder les cheuaux: de peur que, s'ils venoyent à s'encheuestrer, ils ne se battissent & bléçassent, pour estre apres inutiles & de peu de seruice. Car, s'ils s'entrebattoyent, cela pouuoyt estre cause de dréçer vne alarme au cāp. Au surplus, l'vne de toutes les Enseignes faisoyt le guet tous les iours, deuāt le Consul, pour sa seurté, & pour autre chose, qui pouuoyt suruenir. Parquoy en estoyt trop plus honnorable le magistrat. Les Aliés auoyent la charge des deux costés du fossé & *Charge des Aliés.*

paliſſement (par ce que chaſcune de leur trouppe en eſtoyt plus prochaine) & les Rõmains des autres deux: & en auoyt chaſcune legion vn. Les Chefs-de-bande des gens-de-cheual venoyent au Souleil leuant aux tentes des Tribuns, & les Tribuns alloyent faire la court au Conſul: & là ordonnoyent & parloyent des affaires, qui eſtoyent ſuruenues: & les Tribuns aux gens-de-cheual & Chefs-de-bande: leſquels commandoyent aux compaignies, quand la neceſsité le requeroyt. Enapres le Conſul ſortoyt de ſa tente, accompaigné de tous ſes Tribuns, Centurions, & Decurions, & ſa garde autour de luy auecques les verges & haches Conſulaires: qui ſe portoyent ordinairement en ſa compaignie. Ce qui rendoyt ſa dignité plus terrible, comme la figure le monſtre.

*Les Tribuns Cẽturions & Decuriõs accompaignoyent le Conſul qui faiſoyt porter les verges et haches Conſulaires en ſa compaignie.*

LE

## *LE CONSVL EN SON CAMP accompaigné de ses Capitaines & de sa gàrde.*

Au demeurant ils ordonnoyent leur guet, comme nous auōs dict. Les Hastats rēplissoyēt le dehors du cāp, faisans de iour la garde tout autour du palissement (pource que c'estoyt leur charge) & de ceux là auoyt dix hommes à chascune porte, pour la garder. Or, pource que nous sommes venus à parler des portes, il faut entendre qu'il se trouuoyt ordinairement quatre portes au camp des Rommains, larges, & amples, pour receuoir la gendarmerie, les iumens, bagages, fourrages, butins, & pillages, si la necessité les contraignoyt. Et, autant de diuerses portes qu'ils auoyent, autant de noms differens ils leur donnoyent. Quant à la premiere ils la nommerent Pretoire: pource qu'elle regardoyt droict à la tente du Preteur (qui estoyt le General, & qui presidoyt ordinairement au camp des Rommains) & regardoyt tousiours l'Orient, ou les ennemis: & la raison estoyt que, si par fortune il venoyt vne alarme, ou que l'on veint à combattre, les ordres, compaignies, cohortes, squadrons, & enseignes, eussent le pouuoir de saillir dehors, sans tumulte. La seconde (qui estoyt nommée pour sa grandeur & largeur Decumane) seruoyt pour passer les larrons & meschans, qui auoyent failli, & dérobé le camp, quand ce venoyt à les punir, & en faire la iustice. La tierce se nommoyt Principale: par laquelle les gens-d'armes principaux (qu'ils nommoyent Princes) & les Capitaines failloyent, comme d'vne fausse porte: &, si l'affaire le demandoyt, par là passoyent les bandes & la gendarmerie, pour secourir leur armée en la necessité: & le chemin principal, qui aloyt à ladicte porte, estoyt nommé Voye principale. La porte Quintaine prenoyt son nom de la voye cinqiéme: ainsi nommée pour les cinq rues, ou chemins, desquels nous auons

*Charge des Hastats.*

*Quatre portes au camp des Rommains.*

*Porte Pretoire.*

*Porte Decumane.*

*Porte Principale.*

*Voye principale.*

*Porte Quintaine.*

auons parlé cy dessus. Par là entroyent les viures au camp, vtensiles, marchandises, munitions de tous oustils, qu'ils faisoyent porter quand & eux, pour le seruice de l'armée.

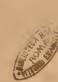
Nous auons sommairement escrit l'assiete du camp des anciens Rommains, l'estat & la charge du Tribun de la guerre. Il demeure à veoir l'ordre qu'ils tenoyent, quand il venoyt à déloger, qui estoyt tel, Que soudainement, au premier son de trompette (que nous pourrons nommer le premier Bouteselle) on abbatoyt & serroyt les tentes & pauillons, & faisoyt on les charges. Par-ce qu'il n'estoyt permis à homme de dréçer pauillon, que les tentes des Tribuns ou Consuls n'eussent esté dréçées ou abbatues. Au secõd son (qui estoyt A cheual) ils troussoyent leurs bagages sur des sommiers: & au tiers (qui estoyt A l'estendard) tout le camp s'ébrãloyt, & prenoyt les champs, & marchoyt ou les Consuls les vouloyent mener. Les trois bataillons des Hastats, des Principaux, & des Triaires, faisans mettre le bagage de toutes les Enseignes, qui marchoyent audeuant: & tout ainsi marchoyt la gendarmerie des Rommains pas à pas.

*Boutefelle.*

*A cheual.*

*A l'estandard.*

*SOLDATS ROMMAINS*
*marchants par païs accompaignés*
*de leurs Enſeignes.*



Si par fortune ils eussent rencontré vne petite riuiere, ou grand ruisseau, soudainement ils se despouilloyent, & tous bouttoyent leurs cuiraces, corselets, dagues, & morrions, dedans leurs grands pauois, quils portoyent sur la teste. Par ce moyen passoyent la riuiere. Tantost apres ils estoyent reuestus, & au mesme ordre marchoyent, suyuans tousiours leur chemin encommencé. Et par la peincture, cy apres mise, lon congnoistra lvtilité & commoditéque receuoyēt les soldats Rommains de leurs longues targues & grands pauois. *A quoy seruoyent les grans pauois des soldats Rommains.*

*SOL*

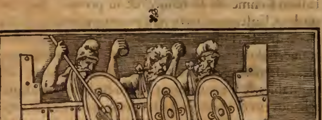
*SOLDATS ROMMAINS QVI portent leurs cuiraces & cabassets dedans leurs grans escus.*



Si les Tribuns estoyent aduertis de quelque fort des ennemis, ils commandoyent que tout incontinent ils fussent sommés de se rendre : & au premier refus vne ou deux Enseignes partoyent pour les aler assaillir, marchans droict, iusques aupres de la forteresse, serrés & couuerts de leurs pauois, comme s'ils eussent esté couplés ensemble : & par ce moyen ils se trouuoyent inexpugnables, & se couuroyent si bien & dextrement, qu'ils échapoyent & obuioyent à la fureur du traict & impetuosité des grosses pierres. Ceste façon de faire a esté nommée de Cesar & de Tite Liue, au liure cinqiéme de la premiere Decade, faire la tortue : laquelle i'ay fait peindre cy apres, retiree du marbre antique, qui est à Romme. *Faire la tortue.*

I

## LA FACON DE FAIRE *la Tortue.*



Les autres soldats enuironnoyent la forteresse. Les fonditeurs, qui estoyent les ietteurs de pierres, & les Archers tiroyent de tous costés & offensoyent l'ennemy de loing, pour emporter plus aisément la place, tandis que les autres rompoyent la muraille, auecques les beliers & autres torments de guerre, que portoyent les soldats à force de bras. *Fonditeurs.*

l 2



## *BELIER DES ANciens Rommains.*



Et pour ſauoir que veut dire ce mot belier, il faut entendre que c'eſtoyt vne machine, ainſi nommee du nom de l'animal, que nous appelons belier, ou mouton: duquel l'on vſoyt anciennement contre la fureur des aſſaux des ennemis. Toutesfois c'eſtoyt encores vn inſtrument de guerre, faict à la ſimilitude d'vn mas de nauire: qui eſtoyt par le bout tout de fer maſsif, forgé à la forme d'vne teſte de belier, & pendu, par le milieu, d'vne corde, comme vne balance, attachee à vne pouſtre, ſouſtenue de deux paux bien plantés & fermés d'vne part & d'autre: lequel belier, tiré en-arriere auec grand nombre de gens, & repouſſé par eux de toute leur puiſſance, vrtoyt, de ſa teſte de fer, la muraille, de telle impetuoſité & furie inſupportable, qu'il n'eſtoyt ſi forte tour, ny mur ſi eſpoys, que par continuelle batterie ne demeuraſt abbatu & ruiné: comme le ſeut treſbien experimenter Veſpaſian, depuis Empereur, à l'eſſay de huit machines ſemblables, qu'il mit en ordre pour forcer la cité de Iotopathe, comme recite Ioſephe en la guerre des Iuifs. L'inuention de cette machine, comme dit Vitruue au dixiéme liure de ſon Architecture, fut trouuée du temps que les Carthaginois aſsiegerent la vile de Gade: qui eſtoyt aſsiſe au cap de la mer, appelée des Latins *fretum Gaditanum*, que nous appelons auiourdhuy l'eſtroit de Gilbertas. Là fut premierement edifiée vne petite cité par ceux de Tyre: laquelle depuis habiterent les Rommains: qui la mirent en ſi grande reputation, qu'il ſe trouua en vn meſme temps dedans la cité cinq cens hommes d'equeſtre dignité. Ayans pris les Carthaginois la forteresse, eſtans deliberés de la ruiner, & ſe trouuans en neceſsité de paux de fer propres à ce faire, prirent vne groſſe pouſtre, & la ſouſtenans

*Le belier machine de guerre.*

*Impetuoſité du belier.*

*Ioſephe.*

*Vitruue.*

*L'eſtroit de Gilbertas.*

*La cité de Tyre, colonie des Rommains.*

auecques les mains,en frappant continuellement auecques sa teste la sommité de la muraille, la ruinerent à la fin toute par ordre. Depuis vn certain charpantier de la cité de Tyre, qui estoyt au camp des Carthaginois, voyant lèffect de ladicte poustre, mais qu'il estoyt manié mal-aisément,feit vne nouuelle inuention. Car il planta fermement vn mas de nauire de long,& par le trauers pendit vne autre poustre, à mode de la hante d'vne balance:qui estoyt tiree & repoussee auec telle impetuosité,qu'ils ruinerent entierement les murs des Gaditains. Pline toutefois escrit au septiéme qu'Epeus, charpantier, qui feit le cheual de bois à Troye, auoyt esté inuēteur de telle machine: pource que ledict cheual ne fut autre chose qu'vn semblable instrument bellique: par le moyen duquel furent rompus les murs de la cité.

*Gaditains.*
*Pline.*

Et, à ce que nous lisons, il se trouuoyt plusieurs especes de beliers: comme lòn voyt par ledict Vitruue: qui en a mis par escript la façon, selon les commentaires de Diades,auteur Grec:duquel il dit auoir translaté toutes ces choses. Et dit encores que la machine du belier, qui estoyt couuerte & enclose dedans vne tour,estoyt nommée des Grecs κριοδόκη: qui ne signifie autre chose que poustre arietaire. Si les beliers n'estoyent suffisans, les Rommains venoyent à dreçer vne certaine machine, de grandeur assez estrange, pour ietter dards & grosses sagettes: laquelle ils nommerent Catapulte, & de laquelle a esté faicte la figure par Robertus Valturius, en son liure de l'art militaire: qui respond assez mal à la description de Vitruue. Et (qu'il soyt ainsi) il est aisé à congnoistre: par-ce que Vitruue veut que la Catapulte ayt deux bras, & Valturius en a mis vn tout simplement: qui est tiré & débendé par la force d'vne

*Plusieurs especes de beliers.*
*Diades auteur Grec.*
*Criodoki, poustre arietaire, ou du belier.*
*Catapulte de Robertus Valturius.*
*Vitruue.*

d'vne corde : laquelle, retournante auecques grande vehemence, iette la grosse sagette, qui est mise dessus vn poge. Iucundus Veronensis, Architecte de nostre temps bien renommé, qui feit faire les figures de Vitruue, parlant de la Catapulte (combien qu'il confesse auoir pris la figure des auteurs Grecs) dit toutefois n'auoir peu tirer l'entiere & parfaicte congnoissance desdicts auteurs, & qu'il n'a point bien entendu la figure. Par cela nous congnoissons que toutes lesdictes Catapultes n'ont rien de commun auec celle de Vitruue, & qu'elle est difficile à entendre, & se rend encores plus difficile à faire. Ce qui m'en a fait donner la figure : qui est entre mes mains, retirée de l'antique marbre, & qui en donnera la vraye congnoissance aux lecteurs & amateurs des bonnes lettres.

*Iucundus Veronois Architecte bië renommé.*

*Chose difficile que de faire la Catapulte.*

*CATA*

## *CATAPVLTE, MACHINE de guerre des anciens.*



De la balifte, que nous appelons arbalefte, s'aiderent encores les anciens Rommains: qui eftoyt vne machine faicte pour tirer pierres de grand pois, comme de deux cens cinquante liures ou plus, felon le vouloir du Capitaine, qui la gouuernoyt. Aucuns ont dit qu'elle eftoyt encores faicte pour ietter groffes fagettes & garrots. Qui eft la raifon, qui nous a fait donner le nom d'arbalefte au petit inftrument, duquel nous vfons pour tirer le traict auiourdhuy. *Arbalefte des anciens pour tirer pierres de grand pois.*

Voila les parties de l'afsiette du camp & de la difcipline militaire des anciens Rommains, brieuement efcripte felon la defcription de Polybe & autres Hiftoriens. *Polybe.* Nous pourrons veoir par Iofephe, au liure qu'il a fait de *Iofephe.* la guerre des Iuifs, vne femblable chofe, quand il dit que les Rommains dreçoyent toufiours leur camp en lieu fort difficile, fouuentesfois auec grand labeur & induftrie. Car, s'il fe trouuoyt quelque place inegale ou boffue, elle eftoyt foudainement efplanadée, par le grand nombre des pionniers & munitiõs de tous outils, qu'ils faifoyent porter quand & eux, rendans le lieu quarré: au dedans duquel fe dreçoyent les loges & tẽtes en tref-grande feureté: pource que le dehors du circuit eftoyt éleué en façon de muraille, auecques bouleuerts & demi-ronds à l'entour: qu'ils garniffoyent d'arbaleftes, garrots, arcs, fagettes, & autres machines, iettans groffes pierres & cailloux, fans oublier mile efpeces de dards ou traits, dont ils fe pouuoyent aduifer. Ils faifoyent edifier quatre portes, ou entrées fort larges, pour receuoir aifément, le beftial, viures, & autres chofes, qui en fortoyent ou y arriuoyent, eftans les rues compaffées de tous coftés: le long defquelles fe logeoyent les foldats & fuitte *Entrees des quatre portes du camp fort larges.*

de l'armée : & au milieu leurs Capitaines & Chefs, auec *Le Pretoire.* le Pretoire semblable à vn temple des Dieux : si que, tout assemblé, l'on iugeoyt le lieu estre vne vile soudainement edifiée. Car il y auoyt marché dedans, & places pour toutes sortes d'ouuriers, & sieges pour les Chefs de la gendarmerie & Colomnels de l'armee : qui ordonnoyent & iugeoyent des querelles, qui suruenoyent au camp. Lequel estant ainsi assemblé & fortifié, par l'industrie & labeur de ceux qui en auoyent la charge, vne fois plus grand, l'autre fois moindre, selon l'assiete du *Maistres du camp.* lieu & deuoir des Maistres du camp, reposoyent en seurté si grande, que ou il leur suruenoyt quelques alarmes qui les contraignoyt par trop soudain, souuent *Fossé du cäp de quatre coudees de profondeur.* le renforçoyent auec vn fossé par dehors profond de quatre coudees, & de pareille largeur. Et ainsi enuironnés d'armes & de gens seiournoyent en toute seurté, executants leurs affaires par deliberation, fust pour recouurer eau, bois, ou froment, & les autres necessités qui leur suruenoyent. Et si n'estoyt en la puissance d'aucun de disner ou souper quand il luy plaisoyt. ouy bien le dormir : lequel estoyt permis pour tous, à son de trompette, aussi tost que la sentinelle & guet estoyent assis. car rien ne se faisoyt sans edict ou commandement. Le matin venu, les soldats aloyent donner le bon iour à leurs Centeniers : les Centeniers aloyent saluer les Capitaines : auec tous lesquels les Colomnels des bandes se retiroyent par deuers le Lieutenant Gene- *Le mot du guet.* ral, & par luy leur estoyt baillé le mot du guet, ou autres commandemens, accoustumés d'estre faicts entre gens de guerre, prests & disposés à comparoir ou combattre. Mais, quand il estoyt question de partir, la

trompette commençoyt à ſonner, & donner ſigne que tous ſe preparaſſent. Alors s'abbatoyent les tentes, & ſe trouſſoyt le bagage. Puis, quelque eſpace de temps apres, ſonnoyt de-rechef la trompette: qui eſtoyt le ſigne pour faire tenir chaſcun en eſtat de déloger. Parquoy commençoyent les mulets, cheuaux de charge, charriots, & autre bagage à ſe mettre en ordre, attendans le troiſiéme ſon de trompette: & tandis rompoyēt les rampars de leur camp, & mettoyent le feu dedans leurs loges, pour oſter le moyen à l'ennemy de s'en ſeruir puis-apres. Finalement ſonnoyt le dernier & troiſiéme ſon de trompette, & alors marchoyt l'armee en bataille, & le bagage en ſon ordre. Si quelcun faiſoyt le long, & demeuroyt trop à ſuyure, il eſtoyt haſté & contraint de reprendre ſon rang. Ce faict, & eſtant le Chef de l'armee à la dextre, de tout l'exercite, la Trompette demandoyt par trois diuerſes fois, en ſon langage, s'ils eſtoyent appareillés de combattre: auquel eſtoyt autant reſpondu de tous, & d'vne voix haute & alegre, Nous le ſommes: & quelquefois preuenoyent l'interrogant: ſi que, remplis d'vn courage Martial, auec grand clameur leuoyent tous leur dextre, marchans en bon ordre, d'vn pas braue & poſé, droict ou ils eſtoyent conduits & guidés. Or, pource que nous auons parlé des trompettes cy deſſus, ie monſtreray la façon des buccines (ainſi a nommé la trompette Vegece, en ſon art militaire) des litues (qui ſeruoyent de clairons, & eſtoyēt trompettes courbes, faictes à la ſemblance du litue, qui eſtoyt le baſton augural) & finalement des cornets: qui ſeruoyent de phiffre. Les Trompettes ſonnoyent pour le combat: leſquels eſtoyent tous accou-

*Premier ſon de trompette.*

*Secōd ſon de trompette.*

*Troiſiéme ſon de trompette.*

*Demāde du trōpette aux ſoldats Rommains.*

*Buccine de Vegece.*

ſtrés de leurs cuiraces, portans leurs dagues ſur le coſté droict,& pour les mourrions portoyent teſtes de peaux de lions & d'autres beſtes feroces,ſus leurs bõnets de fer (ce qui les rendoyt plus grans & épouuentables aux ennemis) & auoyent les iambes garnies de leurs gréues: comme plus amplement lon pourra veoir par la peincture, qui a eſté retirée du marbre antique, cy apres miſe.

*Trompettes furieuſes des Rommains.*

*TVB*

## *TVBICINES, TROMpettes.*



## *LITICINES, LITVES, ou Clairons.*



## *CORNICINES, IOVEVRS-de-cornets.*



Les gens-de-pied portoyent corselets & mourrions, auecques dagues & espees, l'vne à dextre l'autre à senestre. L'espee, à gauche, estoyt plus longue de beaucoup que la dague: laquelle n'excedoyt gueres la mesure d'vne paume. Ceux, qui enuironnoyent le Duc & Chef de l'armee, estoyent soldats à pied, & éleus entre les autres, portās les vns targues & escus auecques la picque, & les autres halebardes auec longs boucliers, tous fournis de leur sie, serpe, coignee, de corbeilles à porter terre, de pales pour faire fossés, haches pour coupper bois, liens pour attacher les cheuaux, faucilles pour coupper les herbes, de sorte qu'il y auoyt peu de difference (quant à leur charge) entre les iumens bastées & eux. Au regard des gens-de-cheual, ils estoyent pourueus chascun de lance, d'vne masse en leur main, d'vn bouclier pendant à l'arçon de la selle, & d'vne trousse, auecques trois dards d'assez large poincte, & de grandeur (peu plus, peu moins) d'vne hache, auec le morrion & cuirace semblables à celles des gens-de-pied. Quant au reste des autres armes, ils ne differoyent aux Cheualiers éleus, qui estoyent à-l'entour du Prince: &, pour le regard des Auant-coureurs, ils estoyent ordonnés & éleus ainsi que le sort les appeloyt.

*Armes des gēs-de-pied.*

*Soldats éleus pour la garde du General.*

*Armes de la caualerie.*

Et voila l'ordre & l'acheminement, que tenoyent les Rommains par païs, auecques leurs armes & equipage, que i'ay assez longuement poursuyui & discouru. Il demeure à monstrer, par figures antiques, la diuersité & façon variable de leurs salades, caba ssets, chappeaux, bonnets de fer, morrions simples & lassés: desquels la visiere (qu'ils haussoyent & baissoyent, comme celles que portent auiourdhuy noz Hommes-d'armes) estoyt faicte à la similitude des masques, que l'on voyt

*Diuersité des morrions antiques.*

voyt encores par tout le monde. Quant aux creſtes, beſtes, ailes, oyſeaux, cornes, fueillages, & autres animaux, que les Rommains faiſoyent mettre ſus leurs morrions, nous en retenons encores auiourdhuy la couſtume, comme lon peut veoir ſur les timbres de noz enſeignes & armoiries. *Couſtume retenue des anciens.*

n



*MORRIONS SIMPLES, ET lacés, garnis de leurs visieres, faicts à la semblance des masques.*



## *SALADES, CABASSETS, chappeaux, & bonnets de fer.*



Or auons nous veu ce que dit Polybe, & Iosephe du camp, & de la discipline militaire des Rommains: qui rendent les figures, que i'ay representées, pour la diuersité du temps variables. Nous retournerons au propos dont nous sommes partis, ayãs laissé les Rommains hors du camp. Il demeure à escrire l'ordonnance de leurs squadrons, ou bataillons, quand ils estoyent prests de donner la bataille à leurs ennemis. Et, par ce que nous lisons en Tite Liue, nous congnoissons qu'ils partissoyent leurs batailles en trois squadrons, en Hastats, Princes, & Triaires: que nous nommons auiourdhuy l'Auant-garde, la Bataille, & l'Arriere-garde. Premierement ils ordonnoyent le premier front des Hastats, qui estoyent si bien vnis & fermés ensemble, que souuentefois ils auoyent le pouuoir de veincre, & de soustenir leurs ennemis. Apres les Hastats suyuoyent les Princes: qui estoyent tous vieux soldats, & experimentés aux faicts de guerre, ordonnés pour les secourir, s'ils eussent esté repoussés de l'ennemi. Les Rommains ne faisoyent pas ces squadrons si serrés que le premier: mais ils entretenoyent leurs ordres plus clers, pour receuoir les Hastats, si la necessité les eust contrains de se retirer. Le troisiéme squadron estoyt des Triaires: qui portoyent l'armeure pesante, & le pauois, ayans leurs rangs si clers, qu'ils pouuoyent aisément retirer les Princes, & les Hastats. Apres que les choses estoyent venues iusques aux Triaires, & que de ces deux squadrons ils auoyent fait vn corps, ils recommençoyent la bataille: &, si la fortune vouloyt que les Triaires fussent defaits, la resorte & le remede estoyt perdu. car c'estoyt le dernier ordre pour se retirer: & en iceux demeuroyt toute la force de la bataille, estant leur deliberation de mourir

*Tite Liue.*

*Diuision de l'armee des Rommains.*

*Hastats,*

*Princes,*

*Triaires.*

rir

rir ou de veincre:& de-là eſt venu que, ſur la derniere deſeſperation de tous affaires,lõn diſoyt anciennemẽt, *Res ad Triarios rediјt.* Les choſes ſont reduictes aux Triaires, pour monſtrer vne choſe perdue & ſans remede. Cette façon de ſe retirer,& de combattre par trois fois, ſembleroyt quaſi impoſsible dẽſtre veincue. Car il conuiendroyt que par trois fois la fortune fuſt contraire, & que lẽnnemy euſt le cueur & la force de demeurer par trois fois auec la victoire. Les Grecs ne tenoyent pas lõrdre des Rommains en leurs phalanges, de ſe retirer les vns dedans les autres:mais bien ils faiſoyent vn corps de leur armee:& le moyen,qũils tenoyent, eſtoyt, qũvn homme entroyt en la place de lãutre,faiſans leurs phalanges par rangs: de ſorte que, ſi vn ſoldat du premier rang tomboyt mort, ou blécé, ſoudainement vn autre du ſecond rang entroyt en ſa place, puis conſequemment du troiſiéme, & quatriéme, iuſques au dernier. Par ce moyen les rangs demeuroyent touſiours entiers,& le lieu ñeſtoyt iamais vuide de ceux qui combattoyent: & ſe trouuoyt la phalange pluſtoſt conſumée que rompue: pource qũvn corps ſi gros les faiſoyt inuincibles. Les Suiſſes tiennent encores auiourdhuy, en lõrdre de leurs bataillons, de la phalange des Grecs, les faiſant gros & entiers, & par rangs entrans les vns en la place des autres. Au-ſurplus, pour acheuer noſtre diſcours,nous mettrons la qualité que deuoyt auoir le Conſul & Lieutenant general:&,pour ce faire,il faut entendre que, apres que le Senat & le Peuple de Romme auoyt deliberé de faire la guerre,ils donnoyent toute la charge de leur armée au Conſul: qui iettoyt les legions aux champs:&,quand il aloyt aux expeditions & entrepriſes difficiles de la guerre, le Senat luy donnoyt

*Prouerbe à la derniere deſeſperatiõ des choſes.*

*L'ordre des Grecs en leurs phalanges.*

*Bataillon des Suiſſes.*

*Charge du Cõſul en l'armee des Rõmains.*

l'autorité & puissance qu'il auoyt sus toute la gendarmerie, en se fiant du tout en sa vertu & diligence, en laquelle estoyt commise le salut de la patrie, des gens-d'armes, de leurs citoyens, & de toute la republicque Rommaine, ne retenant autre autorité que de confermer la paix. Ce que nous lisons en plusieurs passages de Tite Liue: qui monstre l'autorité du Consul auoir esté tresgrande du temps des Rommains. Et mesmement Polybe dit qu'il auoyt droict de commander ce que bon luy sembloyt aux confederés & Alliés: de faire les Tribuns de la guerre: & d'ordonner punition au camp, à sa voulonté, gardant son autorité auecques grande seuerité, en faisant rigoureusement punir ceux, qui auoyent failli à la guerre. Encores luy estoyt permis d'employer les deniers communs, d'autant que les affaires publiques le requeroyent: estant suyui du Questeur, lequel estoyt le Tresorier general des guerres, qui obeïssoyt à ses commandemens. Quand ce venoyt à combattre, le Consul montoyt sus vn lieu haut, faict de terre ou de gazons, accompaigné de ses principaux Capitaines, remonstrant, par raisons euidentes, aux Centeniers, Dizeniers, Portenseignes, qu'il faisoyt assembler à son de trompe, que la victoire demeuroyt totalement entre leurs mains.

*Tite Liue.*

*Ce que dit Polybe du Consul.*

*Centurions & Decurions.*

A D

## *ADLOCVTIO COHORTIS,*

*Harangue du Consul à ses soldats.*

Et ſans point de doubte de perſuader ou diſſuader à petit nombre de gens il eſt bien facile : mais la difficulté eſt grande d'oſter vne mauaiſe opinion á vn exercite,ou d'aler contre l'opinion de tous:&, pour remedier à toutes mutineries, & pour donner courage de combattre

*Gētil inſtrument que la langue.*

aux gens-d'armes,vous n'auez meilleur inſtrument que la langue & les paroles: leſquelles il faut eſtre entendues de tous les ſoldats. Voila pourquoy les anciens Conſuls & Lieutenans generaux eſtoyent tous gens de ſauoir, à ce que nous liſons par les concions de Tite Liue & autres

*L'eloquence d'vn Capitaine ſert fort bien aux affaires de la guerre.*

*Germanicus auoyt la parole faicte pour acquerir le cueur des hommes.*

*Syphax.*

*Force de la parole.*

Hiſtoriens. Et certainement l'eloquence d'vn Capitaine ſert bien aux affaires de la guerre : de ſorte que nous congnoiſſons par les Commentaires de Ceſar, combien a ſerui la parole. Quand Tranquillus parle de Germanicus, entre ſes autres louenges il dit qu'il auoyt la parole faicte pour acquerir le cueur des hommes.Car,parlant gratieuſemēt à Syphax, qui auoyt eſté mortel & capital ennemy des Rommains, il le rendit par ſa parole amy de la republicque Rommaine.Par la parole, vn gentil Duc,ou Capitaine, oſte la pœur à ſes ſoldats,leur donne courage, & leur fait croiſtre le deſir de combattre leur ennemy, decouure les perils,promet les recompenſes, & à la fin toutes paſsions ſont oſtées

*La lāgue & la main de l'hōme ſont deux nobles inſtrumens pour l'anoblir.*

*Epaminūdas Thebanus.*

par la parole. Et cecy nous fait entendre que les mains & la langue des hommes ont eſté touſiours deux nobles inſtrumens pour les anoblir. Outre la parole Epaminundas Thebain, diſoyt qu'à vn bon Chef-de-guerre eſtoyt choſe treſneceſſaire de congnoiſtre la deliberation de ſon ennemy : &, d'autant qu'il ſe treuue difficile, d'autant plus a de louenge celuy, qui la peut conie-cturer. Combien profite vn bon General en vne armée Polybe l'eſcrit, au premier liure de ſon Hiſtoire

Rom

Rommaine, parlant de Xantippus, Capitaine Lacedemonien, homme tresexpert en l'art militaire, & en la guerre non mediocrement exercité: lequel, apres qu'il eut entendu la deffaicte des Carthaginois par les Rommains, le lieu, le temps, & la façon de faire, & qu'il vint à considerer leur appareil, & le nombre de leur caualerie, soudainement commença à se tourner contre ses compaignons, en leur disant, que certainement les Carthaginois n'auoyent pas esté defaicts par les Rommains: mais par eux mesmes s'estoyent rompus, & par l'ignorance de leurs Capitaines. Ce qu'il monstra depuis par experience, & par la victoire qu'eurent les Carthaginois encontre les Rommains, & par la prise & defaicte de M. Attilius Regulus, Consul. Qui nous fait congnoistre que la bonne conduicte d'vn bon Chef-de-guerre eut le pouuoir de veincre, & defaire vne grosse armee (qui tousiours auoyt esté inuincible, comme celle des Rommains) & de remettre sus vne cité desesperée, & de laquelle le cueur des citoyens estoyt perdu.

*Ce que dit Polybe de Xantippus Duc Lacemonien.*

*Victoire des Carthaginois cõtre les Rõmains.*

Au-surplus, pour acheuer descrire la qualité que doyt auoir vn Lieutenant general, il doyt estre homme de reputation, de conseil (outre les autres bõnes conditions, qui sont requises pour le gouuernement d'vne armée) & de telle autorité que les gens-d'armes, ou soldats, qui sont soubmis à son gouuernemẽt, ayent le vouloir de luy obeïr & de luy faire seruice. car, à ce que disoyt Plato, vn Chef-de-guerre ne pouuoyt faire chose bonne, si son armée ne se rendoyt autant obeïssante cõme il deuoyt estre temperé: & pensoyt que la vertu de l'obeïssance & de commander venoyt d'vne vertueuse nourriture.

*Ce que doyt auoir vn Lieutenant general.*

*Dict de Plato.*

*La vertu de l'obeïssance vient d'vne vertueuse nourriture.*

Nous auons cy deuant premierement eleu noz soldats, & apres les auons armés & logés. Il demeure à congnoistre la soude de l'infanterie & caualerie: qui estoyt en bien petite chose differente de la nostre: par ce que les gens-de-pied prenoyent par iour, pour leur pitance, deux oboles: qui pouuoyent valoir quatorze deniers tournois. Les Centeniers & Dizeniers, que nous auons nommés Chefs-de-bandes, quatre oboles: qui valoyent deux souls & quatre. L'homme-de-cheual vne drachme: qui valoyt trois souls & six. Outre cecy, l'homme-de-pied prenoyt par mois les deux parts d'vne mine Attique de froment (qui sont quatre boisseaux) & l'homme-de-cheual sept mines d'orge pour sa monture: qui estoyent trois setiers & mine d'orge: & deux mines de froment: qui estoyent vn setier. Au regard des auxiliaires & alliés, l'homme-de-pied prenoyt tout vn comme vn legionaire: mais l'homme-de-cheual auoyt de blé vne mine, & vn tiers de mine (qui sont huit boisseaux de froment) & cinq mines d'orge: qui sont deux setiers & mine. Ce que nous appelons mine, les Grecs l'appellent medimne: & ce mot, corrompu & syncopé, est venu de medimne à mine, comme euidemment l'on peut congnoistre. Or, pour reduire les mesures anciennes à celles de present, la mine contenoyt six boiseaux, & le medimne contenoyt six muyts. Ce que les Grecs & Rommains disoyent muyts, nous l'appelons en France boisseau. Par ces raisons il est tenu pour certain qu'vn homme-de-pied auoyt par mois quatre boisseaux de froment, pour sa nourriture: qui estoyt vn boisseau par semaine. l'homme-de-cheual sept mines d'orge, ou cinq, s'il estoyt des compaignies alliées: lesquelles faisoyent quarante

*Soude de l'infanterie & caualerie des Rommains.*

*Gens de secours & alliés.*

*Medimne des Grecs.*

rante deux boiſſeaux pour vn Rommain, & trente pour l'autre. Et faut noter que Polybe dit en ce lieu, que, quand vn gendarme legionaire auoyt faute de blé, ou eſtoyt mal veſtu, ou mal armé, le Queſteur (c'eſtadire le Treſorier des guerres, qui touſiours ſuyuoyt le Conſul Rommain, l'Empereur ou le General) luy fourniſſoyt ce qu'il luy faloyt, en deduiſant ſus l'argent qu'il prenoyt par iour pour ſa pitance. D'auantage, par la deſcription que Plutarque a fait des vies de Tiberius & Caius Gracchus freres, l'on peut veoir que le Threſorier general des guerres eſtoyt homme d'honneur, d'autorité, & de grande reputation. Nous liſons encores en Cornel. Tacitus, que, du temps d'Auguſte Ceſar, les gages de l'homme-de-pied eſtoyent vn denier d'argent par iour: qui valoyt trois ſouls & ſix: & ſus cela il ſe veſtoyt, armoyt, & fourniſſoyt de pauillon. En Thucidide, Auteur Grec, nous trouuons qu'vn ſoldat, pour luy deuziéme, auoyt deux drachmes par iour: qui ſont, ſelon l'eſtimation de Budee, huit ſeſterces Rommains, ou deux deniers d'argent: qui valoyent ſept ſouls tournois: qui eſt vne meſme choſe. Ainſi vn homme-de-pied auoyt à Romme, en ce temps là, cent cinq ſouls tournois: qui eſtoyent trois eſcus, à trente cinq ſouls tournois par eſcu. Et pource qu'vn Chef-de-bande prenoyt double paye, & l'homme-de-cheual la prenoyt triple, comme recitent Polybe & Tite Liue, c'eſtoyt par mois, pour homme-de-cheual, quinze liures quinze ſouls tournois (qui ſont ſix eſcus) & pour homme-de-pied trois eſcus. I'enten touſiours des eſcus à trente cinq ſouls la piece. Par cecy on peut faire compte & eſtimer combien vne legion couſtoyt à

*Polybe.* *Queſteur, treſorier & receueur general des guerres.* *Plutarque.* *Tacitus.* *Thucidide.* *Budee.* *Polybe & Tite Liue.*

entrehir : encores que la chose soyt incertaine : pource que le nombre des hommes n'estoyt pas tousiours semblable. Car ledict Polybe parle vne fois d'vne sorte, & l'autre fois de l'autre. Vegece en son art militaire dit qu'en la legion complette auoyt du moins six mile hommes-de-pied, & sept cens trente deux hommes-de-cheual. Il y auoyt dix cohortes en la legion. La premiere contenoyt onze cens cinq hommes-de-pied, les plus gens de bien, & cent trente deux de cheual auecques leurs cuiraces. C'estoyt celle qui auoyt l'Aigle, principale enseigne de la legion & de toute l'armée. C'estoyt encores le chef de la legion : &, quand il faloyt combattre, l'Auantgarde se faisoyt de ceste-cy. Les autres auoyent cinq cens cinquante cinq hommes-de-pied, & soixante six hommes-de-cheual : combien qu'en l'extreme necessité de la guerre les Rommains les remplissent de plus grand nombre, y adioustant souuentesfois vne cohorte simple, vne autre fois vne cohorte miliaire, ou deux, selon que l'affaire de la guerre le demandoyt. Et cecy suffira, quant à l'ancienne ordonance de la legion Rommaine. Mais, pource que les legions n'estoyent pas tousiours fournies, nous prendrons pour legion six mille hommes-de-pied, & cinq cens de cheual, à trois escus pour homme-de-pied, & ce sera par mois dixhuit mille escus, &, pour cinq cens de cheual, à neuf escus pour homme, quatre mille cinq cens escus. Puis nous adiousterons, pour soixante Chefs-de-bande, autant de payes (car ils prenoyent double paye) & cela se montera neuf vingt escus, & par an deux cens soixante & douze mille cent soixante escus.

*Vegece.*

*Legion Rommaine.*

*L'aigle, principale enseigne de la legion Rommaine.*

*Nombre de la legion Rommaine.*

*Ce que montoyt par an le payement d'vne legion Rommaine.*

Nous auons veu combien vne legion auoyt de gages

par

par an. Parquoy nous pourrons facilement eſtimer qu'il faloyt pour en ſtipendier quarante & quatre (qui furent entretenues par Auguſte Ceſar) & trouuerons que le payement des dittes legions, au nombre deſſuſdict, montoyt à onze milions neuf cens ſoixante & quinze mile quarante eſcus couronne, de ceux que i'ay dict cy deſſus. Toutesfois, quant eſt du payement des gens-de-guerre, il eſt difficile d'y aſſeoir iugemẽt. Car les Princes les augmentoyẽt ſouuẽtesfois, par ce que nous liſons dedãs Tranquillus, quãd il parle de Domitian, diſant qu'il adiouſta, aux gages des gens-d'armes, trois deniers d'or. I'ay peſé les pieces, dont il parle: qui peſent vn quart d'once communément, & d'auantage, ſelon que l'Empereur faiſoyt battre ſa monnoye forte. Auiourdhuy les medailles d'or, dont il fait mention, valent vn double ducat: & quatre liures ſeize ſouls tournois les moindres. Et, entre les autres d'or, qui ſont entre mes mains, i'en ay de celles d'Auguſte deux: qui ſont ſi fortes, qu'elles viennent chaſcune à la valeur de cinq liures dix ſouls tournois.

*Le payemẽt de 44. legions Rommaines.*

*Pois des medailles d'or d'Auguſte Ceſar.*

*Fin de la Caſtrametation des Rommains.*

★




# DES BAINS ET ANTIQVES EXERCITATIONS GRECQVES ET ROMMAINES.

❧



# AV ROY.

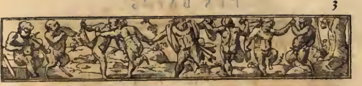


*IRE, ces iours passés estant en vostre royale maison de Fontainebleau, ie me pri à regarder ce, qui a mis souuentesfois les espris des bons Architectes en admiration: & , entre les autres choses, vostre galerie, & les personnages qui y sont, faicts par telle diligence, & si bien retirés du naturel, qu'à les bien voir l'on penseroyt que ce fust la nature mesme. D'auãtage, si la peincture est belle, la decoration du stuc n'est pas moindre, pour raison de ses fruicts, estans plus plaisans que les naturels: d'autant que ceux-cy se despouillent de leurs fleurs, & , en changeant leur couleur, s'enuieillissent & laissent leur beauté: & ceux-là monstrent vne primeuere perpetuelle, & les fleurs immortelles: de sorte que ceux, qui s'en approchent, cuidans receuoir l'odeur suaue des fleurs & des fruicts, reçoyuent la senteur par grand risee. Là ne se treuue rien d'affecté, ny de trop, ny chose que l'on puisse reprendre. Quant à la doreure, le peinctre en a mis à suffisance, sans superfluité. Ce qui enrichit le lambris par si grand grâce, que l'on iugeroyt que ce fust vn Ciel accoustré de ses estoiles: auec certains espaces tellement distans de l'vn à l'autre, qu'ils font monstrer que l'or n'y demeure point otieux, mais y est mis pour rendre le lieu (quand le soleil se iette dedans) plus dele-*

*ctable. Outre toutes ces choſes là, ſi nous voulons parler de ſon regard, il eſt découuert, ſans qu'il ſoyt empeſché d'aucune part, & ſi bien diſpoſé, que la maiſon en eſt plus belle, plus elegante, & digne de plus grand louange. Pource que ſur voſtre verger royal (qui eſt accouſtré d'ambulations ſpatieuſes pour ſe proumener) & ſur le iardin, ſe voyt l'eſtang, par ſes bors garni d'vne ſauſſaye, qui preſente aux regardans vne grâce de verdure ſi grande, que l'on iugeroyt eſtre vne demeurance diuine, & que les Dieux ſeroyent venus choiſir ce lieu, pour inuiter les Nymphes à la muſique. Dequoy ne ſe faut ébahir. car le regard des choſes belles a eu grand force & pouuoir d'attraire à ſoy le cueur des Dieux. Et entre les autres ſingularités de voſtre baſtiment, voz thermes, Sire, & voz bains, ſont faicts par telle diligence, & ſomptuoſité, que, à les bien regarder, peuuent combattre de comparaiſon auecques ceux de M. Agrippe. Parquoy quand ie ſuis venu à conſiderer combien de beauté pour le contentement de l'œil, & d'vtilité & proffit ilz apportoyent aux anciens pour la ſanté du corps: ie me ſuis mis au deuoir, ſuyuant voſtre commandement, de vous en donner la cõgnoiſſance par la lecture de ce petit liure: que ie vous preſente, accompaigné du vouloir treshumble du Bailly des Montaignes, voſtre treſobeïſſant ſeruiteur: qui vous ſupplie treshumblement de luy faire tant de faueur & de bien, que de le mettre au nombre de ceux que vous tenez en obeiſſante ſeruitude aupres de vous.*

Ὑγίαινε Βασιλεῦ.

DISC



# DISCOVRS DES BAINS ET ANTIQVES EXERCITATIONS GRECQVES ET ROMMAINES,

*Escript par Guillaume du Choul, Gentilhomme Lyonnois, Conseillier du Roy, & Bailly des Montaignes du Daulphiné.*



POVR auoir, Sire, la cōgnoissance du premier vsage des bains, thermes, & gymnases, ou se lauérent iadis les anciens, lon pourra sommairemēt voir par ce petit discours, ou abregé, ce que nous en lisons es Histoires Grecques & Latines. Chose, qui tousiours seruira pour l'intelligence de lantiquité sacrosaincte. Il faut donc entendre pour le commencement, que les thermes publicques furent ordonnees aux anciens Grecs & Rōmains pour se lauer, & pour la santé: comme furent les thermes Agrippiniénes, Neroniénes, Domitiénes, Antoniénes, & autres: la grandeur & magnificence desquelles se voyt par les ruines, qui sont à Romme, lesquelles pouuoyēt estre cōparées à lvn des sept spectacles

du monde:tant elles estoyent construites auecques grād labeur,& prodigieuse despense, & enrichies d'vne infinité de colomnes de marbre different, qui auoyent esté amenées des dernieres regions, & quasi de tout le monde: de maniere que les montaignes, desquelles ont esté tirées ces grosses pierres, se plaignent encores auiourdhuy de la puissance des Rommains: & pleure encores la mer du grand fais,& de la charge qu'elle a portée. Toutesfois deuant Agrippa, Nero, Domitian, & Antonin,la chose estoyt bien venue iusques à tel poinct, que les gentilshommes Rommains les faisoyent edifier en leurs maisons par somptuosité singuliere: comme nous monstre Cicero en ses epistres à Terentia sa femme, & à Quintus son frere,quand il leur escrit,qu'ils donnent ordre que la cuue soyt en ses bains, & qu'ils le rendent certain en Asie(ou il estoyt Proconsul) de la diligence que lon faisoyt à bien edifier ses bains en sa vile Arpinate. Depuis lequel temps semblable chose fut continuee: comme plus clairement nous enseigne Pline le Ieune,en la description de sa vile Laurentine:de laquelle, outre les autres structures & edifices, il loue le gymnase: & de ses bains la celle frigidaire, les baptisteres, l'vnctuaire, l'hypocauste, la piscine chaude, les zetes, le stibade, & l'heliocamine. Or, pource que tous ces noms sont tirés de la fontaine Grecque, ie me mettray au deuoir de les declairer particulierement, & de monstrer ce qu'a tiré souuentesfois les gens doctes en admiration: c'est qu'auecques les bains se faisoyent les ieux & exercitations: & si estoyent entremeslées auecques les bains,les disputations des gens doctes & vertueux. Ie ne doute pas que lon ne le trouue estrāge: mais si fut il toutesfois obserué & gardé des anciēs:comme Pollio l'escrit au

*Cicero. La cuue aux bains des anciens. Pline. Le gymnase. La celle frigidaire. Les baptisteres. L'vnctuaire. L'hypocauste. La piscine chaude. Les zetes. Le stibade. L'heliocamine. Vitruue.*

au cinqiéme de ſon Architecture, & comme encores fait Ioſephe, parlant du Roy Herodes, quand il dit qu'il auoyt edifié à Tripoli & à Damas bains publicques (qui furent nommés gymnaſes) & à Bibli exedres, fores, & portiques. Encores Herodian au premier de ſes liures, recite que Cleander (ſerf premierement de Commode, par lequel il fut pouſſé ſi haut, qu'il le feit Capitaine de ſa garde, & luy donna la ſuperintendance de ſa gendarmerie) des grans richeſſes qu'il auoyt amaſſé, feit baſtir vn gymnaſe, ou eſcole fort magnifique, pour exerciter vn chacun à la luitte, & aux autres armes: & des bains, qu'il donna au peuple, ou l'on pouuoyt aler ſe lauer ſans rien payer. Ainſi donc, pour monſtrer que les Philoſophes aloyent aux gymnaſes pour diſputer, eſcoutons Vitruue, qui dit, parlant d'Ariſtippus, Philoſophe Socratique, ietté par fortune de mer au port de Rhodes, qu'apres qu'il eut veu des figures de Geometrie, commença à crier à ſes compaignons, qu'ils deuoyent eſperer quelque bonne choſe, pource qu'il auoyt veu là trace des hommes: & ſoudainement s'en ala à la vile de Rhodes, & tout droit au gymnaſe: ou apres qu'il eut diſputé en Philoſophie, luy furent faicts pluſieurs preſens. A ce propos ſeruēt les paroles de Cicero, au ſecond de l'Orateur: qui eſcrit que les auditeurs du Philoſophe, aux gymnaſes, eſtoyent trop plus aiſes de veoir le diſque, que le Philoſophe: lequel, s'il commençoyt à diſputer de choſes graues & ardues, ils le laiſſoyēt, pour s'aler oindre, au milieu de ſon oraiſon. Par ces mots, & par la ſentence de ces Auteurs, facilement l'on pourra cōgnoiſtre que les gymnaſes furent en vſage pour l'exercitation du corps & de l'eſprit: & que les bains & gymnaſes furent vne meſme choſe: & que la diſputation eſtoyt au

nomb

*Ioſephe.* *Exedres.* *Fores.* *Cicero.* *L'vſage des gymnaſes.*

nombre des autres exercitations, pour garder la bonne santé. Au demeurant nous escrirons particulierement les parties de noz thermes & bains, pour apres suyure les exercitations du gymnase, de la palestre, & des lieux necessaires, ou s'exercitoyent les palestrites: & commencerons à l'Hypocauste: qui estoyt le lieu ou l'on faisoyt le feu pour échaufer les vases estans aux bains, à la façon des fourneaux que l'on voyt encores pour les barbiers & teinturiers. La bouche se nommoyt *Præfurnium*, comme l'escrit Cato au liure de la chose rustique, quand il nous enseigne de quelle hauteur & largeur se doyt faire la fournaise de la chaux. Toutesfois, pour sauoir le nom de ces vases, ou, pour l'vsage des bains, l'eaue se gardoyt, le plus diligent de tous les Architectes, Vitruue, le nous enseigne, quand il escrit de ces bains la disposition, le lieu, la situation, & structure: disant que par dessus l'Hypocauste il faut mettre trois vases d'airain: l'vn nommé Caldaire, ou soyt l'eaue chaude: l'autre Tepidaire, pour l'eaue tiede: & le troisiéme Frigidaire, receuant l'eau froide, qui venoyt par le dessus des thermes tomber dedans vne cuue de marbre: dont elle descendoyt par accord au vase Frigidaire, du Frigidaire au Tepidaire, & consequemment au Caldaire, comme plus clairement le nous monstrera la figure cy-apres mise.

*L'hypocauste.*

*Præfurniũ.*

*Cato.*

*Vitruue.*

*Vases, Caldaire, Tepidaire, Frigidaire.*

ORD

## *ORDONANCE DE L'EDIFICE des bains antiques.*

❦




[A] *Vase Frigidaire.*

[B] *Vase Tépidaire.*

[C] *Vase Caldaire.*

[D] *Præfurniū, Bouche du fourneau.*

*Galien au 10. chapitre Therapeuti-ces.* Toutefois Galien a diuisé les bains en quatre lieux separés: desquels le premier estoyt l'Hypocauste: que Senecque nomme Sudatoire; par la chaleur duquel lon prouoquoyt la sueur: comme nous faisons en noz estuues dauiourdhuy. Le second lieu estoyt le Lauacre, ou estoyt la cuue, nommée *Labrum*: qui estoyt ordonnée pour lauer tout le corps auecques leaue chaude. Le troisiéme seruoyt pour se lauer deaue froide: & au quatriéme ils abbatoyent la sueur, & nettoyoyent auecques les strigiles & esponges. Ie cuide que leaue venoyt par tuyaux, des vases desquels a parlé Vitruue: & se prenoyt dedans ces lieux leaue, auecques les fontaines de bronze. Qui a fait dire audict Galien, au liure trosiéme, quil a fait pour garder la bonne santé, que le bain estoyt diuisé en chaud, en temperé, & en froid: qui sont les trois vases desquels nous auons parlé ci-dessus. Et seruoyent ces lieux anciénnement pour quatre choses. La premiere, pour nettoyer le corps: la seconde, pour la chaleur: lautre, pour la santé: & la derniere, pour la volupté: comme dit Alexandrinus: qui reiette cette derniere, disant quil faut prendre le bain pour se nettoyer, & pour la santé seulement. Le Baptistere se souloyt edifier aux celles (cest à dire, au lieu le plus secret de la maison) dont les vnes estoyent chaudes, & les autres froides. Ce que monstre Pline *ad Apollinarem*, qui dit que le Baptistere grand, & spatieux, se trouuoyt en la celle frigidaire: & là les anciens se plongeoyent entierement pour se lauer: dont est venu le nom de Baptistere, que nous auons en noz eglises: ou, selon nostre religion Chrestiéne, sont baptisés les enfans, & reçoyuent leurs noms, apres quils ont esté par trois immersions purgés. Parquoy ne sera point mauuais de monstrer la coustume

*L'hypocauste.* *Senecque.* *Labrum.* *Strigiles.* *Galien au liure 3. de sanitate tuenda.* *Clemēs Alexandrinus.* *Le Baptistere.* *Pline le ieune.*

me des anciens à ceux,qui lõnt ignoré iuſques à preſent, que,neuf iours apres qu'ils eſtoyent nés,on les nommoit par leurs noms:& ce iour eſtoyt appelé Luſtrique,comme Macrobe le teſmoigne,eſcriuant que les Rommains auoyent vne Deeſſe de grande religion, qu'ils nommérent, pour le neufiéme iour de ceux qui eſtoyent nés, Nundina,à cauſe des enfans,qui eſtoyent luſtrés,& prenoyent leurs noms en ce iour là. La raiſon eſtoyt, ſuyuant lòpinion d'Ariſtote, pource que,deuant le ſeptiéme iour, les enfans demeurent expoſés à pluſieurs inconueniens:&,au cõtraire,la couſtume des Athéniens, & quaſi de toute la Gréce, eſtoyt d'impoſer le nom à leurs enfans au dixiéme iour de leur natiuité.

*Iour Luſtrique. — Macrobe. — Deeſſe Nundina. — Ariſtote. — Couſtume des Grecs d'impoſer le nom á leurs enfans.*

Les Piſcines au commencement furent lieux ordonnés pour tenir le poiſſon. Depuis la couſtume vint que tous lieux natatoires, ou lòn pouuoyt ſe baigner, eſtoyent nommés des anciens Piſcines: &,combien que les Rommains les euſſent en leurs thermes publiques, toutefois la piſcine ſeruoyt de lauacre froid & chaud, aux maiſons priuees,pour nager,& pour ſe lauer: comme nous congnoiſſons par Cicero: qui demandoyt en ſes bains plus grande Piſcine,ou les bras en nageant ne ſe fuſſent point rencontrés: & l'Empereur Heliogabalus(ainſi que nous liſons en Lampridius) fut ſi diſſolu, qu'il ne voulut oncques ſe lauer ou nager en piſcines, qu'elles ne fuſſent teinctes de ſaffran, ou d'autre compoſition bien noble.

*Piſcinæ κο-λυμβῆθραι. — Piſcines,lieu pour tenir le poiſſon. — Cicero. — Heliogabalus ſe lauoyt en Piſcines teinctes de ſaffran.*

Les Zetes, comme lòn pourra congnoiſtre par le ieune Pline (qui les a nommées ſes delices) eſtoyent lieux edifiés aux maiſons pour la recreation de lèſprit, & plaiſir du corps. Dont les vnes eſtoyent quarrées, les autres exagones, & octagones: c'eſt à ſauoir

*Les Zetes delices du ieune Pline. — Zetes exagones & octagones.*

à ſix,& à huit pants:de maniere que le Soleil y battoyt temperément,depuis qu'il ſe leuoyt, iuſques à ce qu'il ſe couchoyt, par le cours qu'il fait tout le iour: combien que,de la partie du midi, les Rommains y feiſſent mettre contrefeneſtres, pour temperer l'ardeur du Soleil, iuſques à ce qu'il ſen aloyt. Par ce moyen le lieu, bien architecté, eſtoyt aorné triomphamment, plein de iour, & odorifere,comme vne demeurance diuine:& là ſebatoyent les anciens Rõmains auecques delices & plaiſirs ſecrettement. Pource que le lieu eſtoyt ſecret & ſeparé du bruit de la maiſon, accompaigné de plaiſans & gracieux vergers, de portiques ou galeries pour ſe pourmener. Des zetes, l'entree n'eſtoyt permiſe qu'aux Princes,ou bien au maiſtre de la maiſon,qui demeuroyt en ce lieu, accompaigné de ſa femme, de ſes amis, de Gentilshommes & de Damoiſelles: & ſouuentefois les Princes vertueux y faiſoyent venir gens de ſauoir,& de vertu,pour parler des bonnes lettres, de la peinture, de l'architecture, & autres arts excellens. Par ces moyens iouiſſoyent les Rommains de la felicité de ce monde.

*Contrefeneſtres pour tẽperer l'ardeur du Soleil.*

*Lieu ſecret pour le plaiſir des Rommains.*

Les antiques eurent les Stibades,ainſi nommés pour les herbes que les Grecs nõmérent στιβάδας: deſquelles les anciens auoyent de couſtume faire de petis licts de terre couuers de verdure, pour auoir l'ombre & pour repouſſer en l'eſté l'iniure du Soleil, comme nous faiſons encores auiourdhuy: &, au lieu qu'ils ſont faits de bois à la façon de petites chambres ou cabinets couuers de vigne, de iaſmin, de ſmilax,ou autre verdure,ils les edifioyent de marbre blanc enuironné d'ouurage topiaire, pour y manger non ſeulement auecques leurs amis, mais encores auecques leurs municipes & eſtrangers, en grande ſomptuoſité de delices.

*Stibades pour auoir l'ombre.*

*Ouurage topiaire.*

He

Heliocaminus estoyt vn lieu incrusté & vouté, & totalement exposé au Soleil:dont il receuoyt la chaleur du iour la plus vehemente : & le seul nom Grec nous fait congnoistre que cest vne fournaise du Soleil. *Fournaise du soleil.*

Il se trouuoyt encores en ces bains le Spheristere,faict en forme ronde, commode pour le ieu de la paume, & autres diuerses exercitations.En ce lieu (comme recite Tranquillus) Vespasian l'Empereur ne faisoyt autre chose que de frotter ses membres,pour garder sa bonne santé.Les autres principales mãsions des bains estoyent appelées des Grecs ἀποδυτήριον, ἐλαιοθέσιον & λουτρόν. *Spheristere pour le ieu de paume.* *Tranquillus.* *Apodyterium.*

L'Apodytaire estoyt le lieu ordonné pour se despouiller & déuestir, deuant que dentrer aux bains : ou se tenoyt vn officier, nommé des anciens Capsaire : qui auoyt la charge de garder les robes & accoustremens de ceux qui venoyent de la palestre. *Eleothesium.* *Lotron.* *Capsaire.*

Au plus pres de l'Apodytaire estoyt l'Vnctuaire,habitation aména & elegante : qui se trouuoyt pleine de delicates & pretieuses vnctions:qui estoyt garnie de deux entrées,pour receuoir ceux qui venoyent de la palestre. *Vnctorium hypocaustum.*

La tierce mansion seruoyt pour se lauer deaue froide (que les Grecs ont nõmée λουτρά) & deuoyt, sur tout,le lauacre froid auoir le regard sur boreas ( que nous appelons le vent de bize) & fuïr le Soleil du midi : &,tout au cõtraire,la lauation chaude (qui demãdoyt vn grãd Soleil & plus de chaleur)estoyt mise cõtre les vens de Nothus, Eurus, & Zephirus : & si estoyt accompaigné des lieux propices pour suer, qui estoyent faits de forme ronde,& que les Grecs ont nommés λακωνικά, pour les Lacedemoniens, desquels lon receuoyt à lentree, par vne alée, le chaud si suaue & si doux, que les personnes nestoyent point surprises ny suffoquées de la chaleur. *Lauacre froid.* *Laconica.*

Aucuns ont voulu aiouster vne quatriéme demeu-

*Escole.* rance aux thermes, appelée Escole, ample, & spatieuse pour receuoir ceux, qui estoyent vestus, & qui attendoyent es bains leurs familiers & compaignons. En ces *Thermes.* thermes lon trouuoyt des sieges pour se seoir & pour se reposer: les vns faits en forme d'hemicicle, & les autres quarrés, pour seruir les Rommains, qui prenoyent le soleil & lombre de matin & de soir, tout ainsi que la commodité le requeroyt. Le lieu, ordonné pour les bains, se trouuoyt triomphant, & l'habitation interieure pleine d'aménité & elegance, clere & resplendissante, & toutes les appartenances illustrées de lumiere & de grand iour, de portiques peins au frais, pour se pourmener, & propices pour se réiouir: qui passoyent de magnificence & de beauté, pour les coulonnes & peintures, toutes les autres habitations. Quant à la decoration du *Statues de dieux à Esculapius & à la Santé.* frontispice, il estoyt enrichi de deux statues de marbre, ou de bronze: dont lvne estoyt consacrée à Aesculapius, & lautre dediée à la Santé: lesquelles monstroyent vne face elegante & splendide, que les Grecs ont nommée *Eurythmia.* εὐρυθμία, que nous disons forme venuste & bien proportionée: qui monstre par destination des membres la chose belle auecques delectation. Les autres parties, necessaires pour la commodité des bains, sont assés con- *Vitruue.* gnues par ce que Vitruue en escrit au cinqiéme liure de *Labrum. Cuue.* son Architecture. Quant à la cuue, nommée *Labrum*, la semblance se voyt par celles, qui sont deuant la Rotunde de Romme (lvne desquelles ie representeray ciapres) & celle de porphire, qui est en leglise de S. Denys en France.

CVVE

*CVVE, OV SE LAVOYENT les anciens Rommains.*



Il demeure à veoir par figure les Strigiles (que nous pouons nommer Estrilles à estuues) à ceux qui n'ont veu celuy que i'ay presenté à vostre maiesté (qui est faict selon la description d'Apulée, au commencement du liure second de ses Florides) & par celuy de bronze doré que i'ay entre mes mains, fort antique. *Apulée.*

STRI




*L'vſage des Strigiles.*

Et,pource que ceux qui verront les ſtrigiles,en pourroyent demander lvſage : il faut qu'ils entendent que les anciens Rommains les faiſoyent porter aux bains par leurs pages,quand ils alloyent aux thermes, auec les guttes(comme lon pourra veoir ci-apres) pour abbatre la ſueur, au lieu que nous vſons de couurechefs:& les faiſoyēt faire dor,dargēt,& de bronze: cōbien que Strabo, au quinziéme de ſa Geographie , recite que les Indiens, entre les autres exercitations,auoyēt couſtume de ſe polir le corps auecques ſtrigiles legéres d'hebéne. Les plus delicas des anciēs Rōmains(cōme nous liſons en Pline) vſérent deſponges pour les ſtrigiles:quils faiſoyent teindre en eſcarlatte , pour leurs delices:& ſouuentefois les faiſoyent blanches,par grande ſingularité.

*Strigiles d'or d'argent & de bronze.* *Strabo.* *Pline.* *Eſpōges teinctes en eſcarlatte pour les delices.*

HERVS

## LE ROMMAIN QVI S'ALOYT

*estuuer, & lauer, accompaigné de son page, qui portoyt le strigile, & le gutte.*





Guttus, ou le gutte, que nous auons veu ci-dessus, fut ainsi nommé, pource que la liqueur en descēdoyt goutte à goutte. Les grans Princes & les plus nobles les auoyent de licorne, & la plus grande partie de voirre, ou de corne de buffle. De ce vase vsérent les Rommains en leurs bains, pour tenir les huiles odoriferans: desquels, apres qu'ils estoyent laués, ils se faisoyent oindre, vnir, & adoucir la chair: comme lon pourra veoir par la figure, que i'ay emprunté de Fabius, aux simulacres qu'il a faits de la cité de Romme.

*Guttus.* *Vase pour tenir les huiles odoriferans.* *Fabius.*

## *BAIN VOVTE DES anciens Rommains.*



Les mixtions toutefois & cōpositions en furent differentes. Car les vns demandoyent les huiles composés de fleurs: comme le *Rhodinum*, qui estoyt de roses, & le *Lirinum*, des fleurs du lis; ou du *Cyprinum*, qui estoyt faict de la fleur d'vn arbre nommé *Cyprus*: qui a la fleur blanche & bien fort odoriferante. Il viēt en plusieurs lieux: mais en l'isle de Cypre passe d'odeur suaue tous les autres. Les Anciens eurent encores entre les huiles, le Baccarin: duquel parle Aristophane. l'herbe est nommée *Baccar*: qui porte vne fleur de couleur de pourpre: dont la racine en quelque chose porte la senteur du cinnamome. Il s'en treuue assez en nostre France: lequel est appelé vulgairement Cabaret par transposition de lettres. Ils eurent aussi l'huile Gleucin & Myrrhin en grands delices. Le Gleucin se faisoyt de moust, que les Grecs appellent γλεῦκος: combien que Columelle, au cinquantiéme chapitre de son treiziéme liure, le compose de simples odoriferans. Pline a mis cest huile entre les especes des artificiels, disant, qu'il est froid, au vint-et-troisiéme liure de son histoire naturelle. ce qui est contre l'opinion de Theophraste & de Dioscoride. Le Myrrhin se cōposoyt de myrrhe, & déseschoyt suffisamment. Nous auōs perdu l'vsage de telle composition. pource que la myrrhe, que l'on apporte auiourdhuy d'Alexandrie, est entierement contrefaicte & sophistiquée: & en vient bien peu de la vraye en France & en Italie. i'enten de celle que Dioscoride a laissé par escript, transparente comme la corne de beuf. Les autres huiles se faisoyent des fueilles d'herbes: comme ceux qui estoyent de mariolaine, de lauande, & de la fleur de vigne sauuage: qui furent dicts *Amaracinum*, *Nardinum*, & *Oenanthinum*. Les autres se composoyent de la racine & escorce des

*Huile de roses, & de lis.*

*Huile de cabaret.*

*Aristophane.*

*Gleucin.*

*Columelle.*

*Pline.*

*Huile de myrrhe.*

*Dioscoride.*

*Huiles de mariolaine, de lauāde et de la fleur de vigne sauuage.*

*Huile du cinnamome precieux et de grãde despense.*

arbres: comme le *Cinnamominum*: qui estoyt precieux & de grande despense, qui se faisoyt ancienement auecques l'huile de been, le bois du baume, nommé *Xylobalsamum*, & du squinanthe: qui est la fleur du ionc odoriferant, aromatizé, comme recite Dioscoride, auecques le cinnamome & le *Carpobalsamum* (qui est le fruict du baume) y adioustant quatre fois autant de myrrhe que de cinnamome, & du miel autant qu'il suffisoyt, pour detremper le tout ensemble. Auiourdhuy seroyt chose bien difficile, & quasi impossible, de faire tel vnguent, car le vray cinnamome est du tout incongnu: comme disent ceux, qui vont querir les espiceries iusques au Leuant: & desia du temps des Empereurs (qui estoyent obeïs par tout le monde) estoyt rare & difficile à recouurer. Pour le cinnamome lon prend auiourdhuy la casse odoriferante (que nous appellons canelle) pour aiouster à la composition de noz vnguens; &, quand Galien fit le theriaque pour M. Aurelius Antoninus, il ne se trouuoyt point ailleurs qu'au cabinet des Empereurs: qui le faisoyent garder bien cherement entre leurs pretieuses choses. Ledict Empereur fit monstrer à Galien plusieurs vases de bois remplis de cinnamome: lesquels auoyent esté mis en son palais: les vns du temps de Traian, & les autres d'Adrian, qui adopta Antonin Pie: lequel succeda à l'Empire, & recouura du cinnamome frais: qui passoyt de bonté & de senteur tous les autres. Depuis, Commode l'Empereur (incommode à tout le monde) se souciant bien petit du cinnamome & du theriaque, laissa perdre tout ce qui estoyt demeuré de bon, & que les bon Empereurs, ses predecesseurs, auoyent amassé de long temps par grande singularité: de sorte que, quand Galien vint à composer le theria

*Dioscoride.*

*Casse odoriferante qui est nommee canelle.*

*Galien feit le theriaque pour Marc Aurele.*

*Cinnamome troué aux cabinets de Traian, Hadriã, et Antonin Pie.*

*Galien pour la deuxiéme*

theriaque pour l'Empereur Seuerus, il fut contraint de prendre le plus vieil cinnamóme qu'il trouua de reste au palais desdits Empereurs: qui estoyt (ainsi comme il dit) fort foible de senteur & de force: & si ne passoyt pas trẽte ans qu'il auoyt esté apporté à Romme. Quant aux autres huiles, le Narcissin (qui se fait de la fleur de *Narcissus*, que les François nomment fleur de Pasques) & l'Irin, de la racine du glaieul, se faisoyt au temps de Pline, bon en Pamphilie, mais meilleur, plus suaue, & plus odorant, en Elide, cité d'Arcadie: combien que l'Iris de Florence tienne auiourdhuy le premier lieu. L'huile Rhodin a esté tousiours le meilleur à Naples & à Capoue, &, du temps des anciens, à Malthe: à cause de la bõté des roses, desquelles on fait auiourdhuy la meilleure conserue & la plus belle que lòn puisse trouuer: & duquel, comme recite Posidonius vsoyent les Carmaniens pour reprimer les vapeurs du vin. Le Nardin se trouuoyt le meilleur à Rhodes, qui se composoyt d'huiles omphacin, de been, bois de baume, fleur du ionc odorant, calame odorifére aromatisés auecques l'*Amaracus* (qui est la mariolaine) coste, amome, nard, casse odorante, du fruict de baume & de myrrhe. Et ceux, qui le vouloyent rendre plus pretieux, y aioustoyent du cinnamome: qui a esté perdu depuis le temps que Galien en prit, qui auoyt ia trente ans, au cabinet de Marcus Aurelius Antoninus, pour luy faire sa theriaque: de laquelle il vsoyt tous les iours. Car, à ce que dit Galien, il ne seut auoir la patience qu'il n'en prist deux mois apres qu'il l'eut fait: &, à ce que recite Dion en la vie dudict Marc Aurele, il estoyt si subiet à maladie, qu'il ne prenoyt rien sus iour, outre ce medicament, qu'estoyt le theriaque: &, ne prenoyt pas tant ce pharmaque pour

*fois composé le theriaque pour Seuere l'Empereur.*

*Huile de Narcissus et de la racine du glaieul.*

*Iris de Florence.*

*Conserue de roses de Naples entre les autres la meilleur.*

*Huile Nardin.*

*Marc Aurele vsoyt tous les iours du theriaque.*

*Dion.*

crainte qu'il euſt d'eſtre empoiſonné, que pource qu'il a-
uoyt l'eſtomac debile. Il y a lõg tẽps que telle cõpoſition
n'a eſté vrayement faiĉte, pour auoir eſté les noms de
*Huile Balanin.* pluſieurs ſimples corrompus par les Arabes. L'huile Ba
lanin, que les Anciens ont ainſi nommé, ſe faiſoyt du
gland vnguẽtaire nommé des Grecs μυροβάλανος. Les Per-
*Huile de Been.* fumeurs l'ont appelé huile de Been: pource que le fruiĉt
a eſté ainſi nommé des Arabes. Sa proprieté toutefois
porte (combien qu'il ſoyt fort vieil) qu'il ne ranſit point.
Qui eſt la cauſe que leſdits Perfumeurs s'en ſeruent,
pour incorporer leurs mixtions, qu'ils font pour perfu-
mer gands, faire pommes de ſenteurs, & patenoſtres,
auec le muſc, ambre, & zybed, & autres ſenteurs odori-
*Le glãd vnguẽtaire s'aporte d'Aethiopie.* ferentes. Ce gland s'apportoyt autrefois de la region
Barbarique (qui eſt au iugement des doĉtes, l'Aethiopie
en general, ou la Troglodytique partie d'icelle) & v-
ſoyent de la liqueur tirée de la chair de ſon fruiĉt les
*Galien.* Perfumeurs, comme recite Galien. Et n'eſt pas de mer-
ueille ſi le fruiĉt, duquel ſe prend ceſt huile, a eſté nom-
mé des Anciens Gland vnguentaire: pource que ſa li-
queur eſt la plus propre & la plus frequentée es compo-
ſitions de leurs vnguens pretieux & odoriferes. C'eſt
grand' choſe qu'en toutes les liqueurs vnĉtueuſes ne ſe
*Le ſeul huile de Beẽ ne ranſiſt iamais.* treuue que l'huile de Been, qui ne ſoyt ſubiet à ranſir: &,
pour ſa vertu particuliere, detrempent les vnguentai-
res toutes leurs compoſitions odoriferentes en ceſt hui-
le de Been: pource qu'ils ſont aſſeurés qu'elles ſe peuuent
*Amaracin.* garder ſans craindre l'iniure du temps. L'Amaracin
*Coo c'eſt le Langou.* eſtoyt le meilleur en l'iſle de Coo (que nous auons de-
puis nommee le Langou) &, ſelon la diuerſité & pro-
prieté de tous ces huiles, les Anciens en vſérent en leurs
bains, pour garder & entretenir leur bonne ſanté: &, à
ce

ce que nous liſons,ils ſe faiſoyẽt frotter les ſourcils & les cheueux, le col & la teſte, d'huile de Serpolet (qui eſt autrement nommé Polliot) dict *Serpyllinum*,& les bras de celuy de Siſymbre(qui eſt Mente aquatique)& de celuy de Creſſon,& de l'Amaracin ou Mariolaine, les os & les nerfs. L'Amaracin eſtoyt le meilleur de tous, principalement pour l'yuer, & pour ceux qui habitoyent es regions froides. Les plus deliças des Atheniens (comme recite Cephiſodorus) ſe faiſoyent oindre les pieds d'onguents:& telle eſtoyt la couſtume en Athenes, comme il dit. Nous liſons que les Thoriciens, peuple d'Attique,ſe frottoyent les iambes depuis le genoil en bas,& iuſques à l'extremité des pieds, μύρῳ Αἰγυπτίῳ: les ioues & les mammelles, φοινικίῳ: l'vn des bras, σισυμβρίῳ: les ſorcils,& les cheueux, ἀμαρακίνῳ: les genoils & le col, ἑρπυλλίνῳ. De l'huile baccarin (duquel nous auons parlé cy deſſus) ont eſcrit pluſieurs Comiques, & principalement Hipponax, quand il a dit: Βακκάρει δὲ τὰς ῥῖνας ἤλειφον, dont le ſens eſt tel: Ie me perfumoye le nez & viſage du baccarin. Toutefois Aeſchylus a mis difference du baccarin aux autres onguents, diſant ainſi: ἐγὼ δὲ τὰς βακκάρεις τε καὶ μύρα: c'eſt à dire, Ie demande le baccarin & les perfums. Par reſolution les Aeoliens nommerent τὰ μύρα, les onguents, que les autres Grecs σμύρνα: par ce que la plus grãd partie de la compoſition des onguents,ſe faiſoyent à Smyrne:&, ce qu'ils nommerent *Stacte*, eſt faict de la ſeule myrrhe, comme dit Athenæus. Par ces compoſitions nous congnoiſons la grande recommendation, ou furẽt ces huiles à l'endroit des anciens Rommains: veu que les Italiens en ont gardé les noms & l'vſage, iuſques à ce iour: &, outre ceux-cy, de l'huile Imperial, de l'huile de fleur d'Oranges, de Iaſmin, du Benioin, & du Stirax: mais princi

*Huiles de Serpolet & Mẽte aquatique.*

*Cephiſodorus.*

*Thoriciens peuple d'Athenes.*

*Huile baccarin.*

*Hipponax.*

*Aeſchylus.*

*Smyrna.*

*Stacte.*

*Athenæus.*

*Huiles, Imperial, de fleur d'orã.*

*ges, de Iasmin, de Benioin, de Stirax, & Royal.*

principalement de l'huile Royal nommé des Grecs βασίλειον:dont vsérent les Roys des Parthes,comme nous lisons en Pline:qui en escrit la cõposition,& de plusieurs, qui se vendent par les Myropoles & Vnguentaires, que nous auons nommés Perfumeurs. Les montaignes de Perse portent des noix Persiques, desquelles lon faisoyt

*Amyntas.*

*Ctesias.*

*Huile Acanthin.*

l'huile pour le Roy,comme dit Amyntas.Et en Carmanie (auteur Ctesias) estoyt composé l'huile Acanthin, duquel le Roy du païs se faisoyt frotter le corps. De l'huile, qui a esté nommé des Grecs ὀμφακίς, a fait men-

*Theophraste.*

tion Theophraste au liure quil a fait des odeurs: lequel afferme quil se faisoyt des oliues non encores meures, & amandes. Les autres compositions, seches & arides

*Diapasmata.*

(que les Grecs ont nommées διαπάσματα) seruoyent,selon Pline,pour arrester & secher la sueur de ceux, qui sortoyent des bains, pour apres se lauer deaue froide. Ie

*Poudre de violettes & de Cypre.*

croy que ce peuuent estre poudres semblables à celles de violettes & de Cypre:dont lon vse encores auiourdhuy.

Toutes ces compositions liquides se faisoyent auecques huiles: &, dautant que l'huile estoyt plus gras,elles estoyẽt meilleures & plus vtiles.Qui fut cause que l'huile damandes fut le plus propre & le plus estimé anciẽnement.

*Difference entre les huiles & vnguens.*

En parlant des huiles,Dioscoride dit que ceux, qui se font sans y aiouster autre chose que ce que lon prend du fruict des arbres,ou de la semence, sont nommés huiles,& tous les autres,vnguens: qui sont composés d'huile, & dautre matiere:comme les huiles Rosat,

*Huiles, Rosat, Sansucin, Amaracin, Melin, Telin, Eleatin, Oenanthin,*

Sansucin,Amaracin,Melin,Telin,Eleatin,Oenanthin, Anetin,Crocin, Megalin,apellé des Grecs μεγάλιον, comme dit Sosibius,& de lvnguent duquel a parlé Epilycus, dict Sagdas,& de plusieurs autres,que ie passeray,nayãt pas deliberé descrire en ce petit Traicté si grand nombre

bre de compositions, & encore moins de parler des bains salés, sulphurés, alumineux, bitumineux, ferrugi-nés, & plusieurs autres: & des composés auecques plantes, & fleurs: ny de ceux qui sont faits pour restorer & remettre sus les personnes, qui sont consumées & extenuées par maladie, remettant ce demeurant aux Médecins. Ains i'ay voulu sommairement escrire de ceux, qui estoyent du temps des anciens Grecs, & Rommains: qui les frequentérent pour conseruer la santé, & pour obuier à plusieurs maladies. Car c'est vn reméde singulier pour les gens de lettres, que le bain: si nous voulons croire Galien, au troisiéme liure, qu'il a fait pour entretenir la bonne santé. Pour obuier à toutes ces grandes despenses, Athenæus recite que les Lacedemoniens chaçoyent les vendeurs de toutes ces delicates compositions: pource qu'ils perdoyent & consumoyent inutilement l'huile comme les teinturiers des laines, qui corrompoyent la blancheur: & Pline dit qu'il est certain que les Rommains rien firent pas moins, apres la defaite du Roy Antiochus, & que l'Asie fut suppeditée, l'année, depuis que la cité de Romme fut fondée, cinq cens soixante cinq: &, alors que Publius Licinius Crassus, & L. Iulius Cesar estoyent Censeurs, fut faict vn edict que personne ne vendist huiles & vnguens exotiques: ainsi nommerent les estrangéres & peregrines compositions. Or, pour monstrer en quelle reputation estoyent à l'endroyt des bons Empereurs, ceux qui en portoyent, ie reciteray, en passant, les paroles de l'Empereur Vespasian à vn ieune adolescent, bien perfumé: qui le venoyt remercier d'vn magistrat, dont il auoyt esté pourueu: auquel il dit, tout fasché: I'aimeroye mieux que tu sentisses les aux: faisant reuo-

*Reméde singulier pour les gẽs de lettres, que le bain.*

*Athenæus.*

*Pline.*

*Antiochus.*

*Edit du tẽps de Pu. Licinius Crassus L. Iulius Cesar Censeurs.*

*Responce de l'Empereur Vespasian.*

quer les lettres de l'office, qu'il luy auoyt dõné. En cela le sage Empereur suyuoyt la mousche à miel: qui ne peut endurer la senteur, ains picque aigrement ceux, qu'elle sent perfumés. Suyuant aussi l'opinion de Cicero: qui dit que les odeurs, qui sentent la terre, sont plus gratieuses que celles, qui tiennent de l'odeur du saffran. Par la lecture de ce, que nous auons dit ci-dessus, l'on congnoistra les grandes despenses, que firēt les Rommains, à bien edifier leurs bains: ou ils ne gardérent ny moyen ny mesure. Ce qui se voyt par les ruines des thermes d'Antonin, & de Diocletian, à Romme: ou se treuuent coulomnes de marbre de couleur differentes, & lieux infinis appropriés à plusieurs vsages: qui estoyent entretenus curieusement par les Anciens: qui se lauoyent quasi tous les iours, en prouoquant la sueur, pour entretenir leur bonne santé. Ce que monstre Seneque en ses Epistres à Lucille, quand il dit que Scipio l'Africain, qui s'estoyt retiré voulontairement à Linterne, en vne sienne maison, qui estoyt construite de pierre quarrée: auoyt en sa vile vn bain estroict & obscur, lequel ne luy eust point semblé chaud, sans qu'il eust esté obscur: & en ce petit bain l'horreur de Carthage Scipio, lauoyt son corps lassé, apres qu'il auoyt trauaillé tout le iour en ses œuures champestres & rustiques. Depuis, les Rommains tournérent les bains en delices, & firent les thermes pour aider à la digestion crue de l'estomac. Qui a fait dire à Pline, chastiant vne si mauuaise façon de faire, que pour ceste cause en son temps auoyent ordonné les bains chauds les Médecins: qui auoyent persuadé aux Rommains que la concoction & digestion de la viande se faisoyt par ce moyen dedans l'estomac: combien qu'au saillir des bains ils se trouuassent si mal, qu'ils se fai

*Cicero.*

*Thermes d'Antonin & de Diocletian.*

*Les Anciēs se lauoyent quasi tous les iours.*

*Seneque.*

*L'interne, maison de Scipio l'Africain.*

*Pline.*

ſe faiſoyent porter, par trop croire les Médecins, tous vifs en leurs ſepultures. Pour les bons Capitaines & Empereurs Rommains, nés au labeur, furent ordonnés les bains, & non pour les delices, dont vſa depuis le peuple de Romme. Car ils furent à la fin ſi communs, que les Princes ſe lauoyent auecques le peuple: & fut le premier Hadrian: lequel, en ſe lauant vn iour aux bains, & regardant vn vieux ſoldat (qu'il auoyt autrefois congnu en la gendarmerie) qui ſe frottoit le dos contre les murailles, apres auoir entendu de luy que c'eſtoyt par neceſsité, luy donna ſeruiteurs & argent par grande liberalité. Vne autrefois pluſieurs gens-d'armes vindrent aux bains, pour ainſi prouoquer la liberalité du Prince: & alors Hadrian leur commanda que chaſcun frotaſt ſon compaignon, par grand' riſee.

*Bains ordonnés pour les bons Empereurs.*

*Hadrian.*

Nous auons aſſes demeuré ſur les Bains, Thermes, & Lauacres. Nous eſcrirons preſentement des Gymnaſes, & de la Paleſtre: que les Grecs firent pour exerciter les ieunes gens, les vns à luiter, à iouer de l'eſpée, à la picque, & les autres à ſauter, à tirer de l'arc, à lancer le dard, à picquer cheuaux, à voltiger, à courir au ſtade, & à toutes autres militaires exercitations. Et pour inciter les ieunes enfans à la vertu, ils faiſoyent dreçer ſtatues aux Gymnaſes, pour la memoire de ceux qui eſtoyẽt paruenus à la ſommité de ces exercitations & diſciplines: leſquelles ſtatues repoſoyent ſur baſes inſculpées & grauées des inſcriptions & excellence de leurs exercices. En ces Paleſtres deuoyent eſtre mis les ieunes enfans (comme dit Ariſtote, au huitiéme des Polytiques) pour les rendre plus forts & plus robuſtes. Encores Plato ne reprouuoyt point que les vier-

*Gymnaſes de la paleſtre pour exerciter la ieuneſſe.*

*Ariſtote au 8. des Polytiques.*

*Plato.*

ges s'exercitassent toutes nues à ietter le Disque, à courir, à luiter: & fut son opinion que non seulement les ieunes filles, mais encores les femmes d'aage, luiteroyent auecques les hommes, pour entreprendre, auec la patience de ces labeurs, choses ardues & difficiles. Ce que Xenophon a monstré en la politie des Lacedemoniens: qui dit que Lycurgus pensa que les esclaues suffiroyent pour faire les robes, & accoustremẽs, & que les femmes libres (qui vaqueroyent à faire des enfans) exerciteroyent leurs corps comme les hommes. Depuis il ordonna que le combat de force & de courir seroyt entre les femmes, comme il estoyt entre les hommes: cuidant que de tous deux les enfans se feroyent plus robustes & plus forts, suyuant l'opinion des Grecs. Cicero ne reprouue point toutes ces choses, quand il escrit que ceux, qui donnérent la façon de viure aux Republiques de Gréce, voulurent fortifier le corps des ieunes hommes, auecques le labeur. Ce que les Spartiates auoyent traduit aux femmes: lesquelles aux autres viles viuoyent serrées dedans les murailles delicieusement. Parquoy Properce, perdu d'impatience d'amour, se plaignant que les filles Rommaines n'estoyent point veues publiquement, loue la Palestre Spartiane, auecques vne vehemence d'amour & fureur de ieunesse, tout ainsi:

*Xenophon.* *Lycurgus.* *Cicero.* *Properce li.3.eleg.13*

*Multa tuæ, Sparte, miramur iura palæstræ,*
*Sed mage virginei tot bona gymnasij.*
*Quòd non infames exercet corpore laudes*
*Inter luctantes nuda puella viros,*
*Cum pila veloceis fallit per brachia iactus,*
*Increpat & versi clauis adunca trochi,*
*Pulueruléntaq; ad extremas stat fœmina metas,*
*Et patitur duro vulnera Pancratio,*

Nunc

*Nunc ligat ad cæstum gaudentia brachia loris,*
*Missile nunc disci pondus in orbe rotat,*
*Gyrum pulsat equis, niueum latus ense reuincit,*
*Virgineumq́ cauo protegit ære caput.*

Pour retourner à nostre propos, les Princes frequentoyent non seulement les Gymnases, pour plaisir & pour congnoistre les bons Athletes, mais aussi pour ouir les disputations des Philosophes, & de ceux qui disputoyent aux autres facultés & disciplines. Parquoy faloyt qu'en ces Palestres fussent diuerses habitations, grãdes places, & Portiques: (que nous auõs nõmés galeries) & aux Portiques Exedres spatieuses: qui estoyent lieux semblables aux escholes publiques, & mieux aux chapitres des cloistres de noz Religions: & là estoyent sieges ordonnés: ou estoyent assis les Philosophes, & ceux qui prenoyent plaisir à disputer. Outre les Exedres se trouuoyent Peristyles quarrés (qui estoyent garnis & enuironnés de coulomnes, qui auoyẽt douze cens piéds de tour) pour se pourmener, que les Grecs nommerent Δίαυλον. L'vn des Portiques, & celuy, qui regardoyt sur la region du midi, estoyt double, pour euiter que le vent ne portast la pluye iusques au dedans. *Portiques.* *Exedres.* *Peristyles.* *Diaulon.*

De ce double portique tenoyt le milieu l'Ephebeum: qui estoyt la place, ou les adolescens auoyent sieges pour estudier, comme nous pourrions dire les sieges extrémes des chores ecclesiastiques. Et deuoyt auoir ce Portique plus de longueur, la troisiéme partie, que de largeur. Au plus pres estoyent lieux ordonnés pour le seruice de ceux, qui s'exercitoyent en la Palestre: comme le Corycée (qui estoyt le ieu de la grosse bale, nommé *Corycum*) & le Conistere: qui seruoyt à tenir la poudre de ceux, qui luittoyent à force de bras: & aux Geometriens, *L'ephebee.* *Corycẽ, ieu de la grosse bale.* *Conistere.*

pour designer, en estudiant, leurs figures. Entre ces portiques auoyt petits bois, iardins, & vergers, plantés en quincunce, ou à la ligne: dont les arbres estoyent lauriers, cyprés, palmes, myrthes, pins, sabines, ieneures, cedres, tamaris, houx, bouis, & oliuiers: qui sont tous arbres qui ne se despouillent point de leurs fueilles, & rendent pour cela les vergiers plaisans: & si donnoyent aux Athletes & à ceux, qui les regardoyent, outre lombre, senteur & verdure, confort & consolation. Parmy ces arbres se faisoyent pourmenoirs & hypetres ambulations: que les Grecs ont nõmées παραδρομίδες & que nous pouuons interpreter descouuertes & soubs le Soleil: ausquelles l'hyuer (quãd le temps estoyt cler & beau, & le ciel serein) les Athletes, appelés Xystiques, pour le Xyste, qui estoyt couuert, descendoyent pour se pourmener, exerciter, & courir. Apres le Xyste estoyt le Stade, lieu de la course: qui estoyt faict par telle maniere que chascun, à son plaisir, pouuoyt regarder courir les Athletes: qui estoyent (comme dit Iulius Pollux) tous ceux, qui s'exercitoyent au Gymnase de la Palestre.

*Arbres qui ne se despouillēt point de leurs fueilles.*

*Hypetres ambulatiõs. Paradromides.*

*Xyste.*

*Le Stade.*

*Iulius Pollux.*

Apres que nous auons eu congnoissance des habitations diuerses de la Palestre, il faut exposer, à ceste heure, qui estoyent les noms de ces Athletes. Et premierement nous escrirõs de ceux, qui de celerité passoyẽt tous les autres: lesquels les Grecs nommerẽt δρομεῖς: c'est-à-dire Coureurs: qui couroyent legérement & longuement: & si auoyent la force & le pouuoir, en courant, de pousser & retenir leur aduersaire. De ces coureurs les vns estoyent Stadiodromes (pource qu'ils couroyent au stade) & les autres Diaulodromes: qui redoubloyent leur course: c'est à sauoir que, quand ils auoyent couru iusques aux metes, retournoyent, dont ils estoyent partis.

*Dromides.*

*Stadiodromes. Diaulodromes.*

tis. Les Dolichodromes couroyent six courses au stade: toutefois il est à presumer que c'estoyent ceux, qui le plus longuement continuoyent vne course: & les Athletes, qui se exercitoyent nus à la luitte, furent nommés Palestiques. Telle coustume de monstrer au Gymnase le corps nud, & de le frotter d'huile, vint des Lacedemoniens: ainsi que nous lisons en Thucidide. Les autres aiousterent de la terre auecques l'huile: & telle composition fut depuis nommée *Ceroma:* qui seruoyt pour fortifier les nerfs & les mẽbres (pource que l'huile mollifie le corps: & luy donne force & vigueur) selon Pline qui dit: *Duo sunt liquores corporibus humanis gratissimi, intus vini, foris olei: arborum è genere ambo precipui, sed olei necessarius.* C'est à dire, qu'il ya deux liqueurs gratieuses pour le corps humain, le vin pour le dedans, & l'huile pour le dehors: l'huile toutefois fort necessaire. Encores parlant ledit Pline d'Auguste Cesar, qui s'enqueroyt de Romulus Pollio son hoste (qui auoyt passé cent ans) du moyen qu'il auoyt tenu, pour garder la vigueur & force de son corps: il luy respondit, *Intus mulso, foris oleo:* qui nous fait congnoistre, que l'huile de tout temps a esté meilleur pour les parties exterieures, que pour les interieures. Combien que anciennement l'on seruoyt l'huile à la premiere table, comme l'on fait encores auiourd'huy. Et celuy se trouuoyt en plus grand' estime, qui estoyt le plus blanc: cõme est à-present entre nous l'huile vierge: duquel a parlé Antiphanes auteur Grec, qui l'a nommé huile Samique. La renommée dure encores de Democritus Abderites qui auoit deliberé de donner fin à sa longue vieillesse: & pour ce faire, iournellement il appetissoyt son mãger: parquoy il fut prié de ses femmes domestiques de ne se laisser point mourir aux

*Dolichodromes.* *Athletes.* *Palestiques.* *Thucydide.* *Pline li. 14. c. 22.* *Li. 22. cha. 24.* *Auguste, Cesar.* *Huile vierge.* *Antiphanes.* *Huile Samique.* *Democritus Abderites.*

iours,

*Ceres.* iours, qui estoyent consacrés à Ceres: ce qu'il accorda, commandant qu'on luy apportast vn vase plein de miel, qu'il mangea: & par ce moyen prolongea sa vie iusques *Cereales.* à ce que les Cereales (iours consacrés à la Deesse) fussent passés. Et interrogé de ses amis, comme pourroyt vn homme en santé viure longuement: il leur feit re- *Vtilité du miel.* sponce, s'il vsoyt du miel par le dedans, & de l'huile par *Themistocles.* le dehors. A ce propos seruent les paroles de Themistocles: qui se mit en cholere contre son argentier (qui luy rendoyt compte de sa despence) d'vne bien petite somme d'argent, qu'il auoyt emplié pour achepter de l'huile: & regardant les assistans, qui s'ébahissoyēt bien fort de son espargne, il commença à leur dire, qu'ils auoyēt mal entendu la cause de son courroux, qui estoyt pource que son cuisinier luy auoyt fait trop manger de *L'huile asses mauuais pour le dedãs du corps humain.* l'huile assés mauuais pour le dedans du corps de l'hōme.

Quant aux oliues, on les seruoyt anciennement à la seconde table: desquelles les vnes estoyent nommées des *Drypetæ oleæ.* Grecs δρυπεπεῖς, & des Latins *drupæ*, quand les bacques *Drupæ.* (comme tesmoigne Pline) cōmençoyent à noircir. *Diphilus.* Diphilus a dit qu'elles sont de bien petit nourrissement, & engendrent douleur de teste: & que les noires sont pernicieuses à l'estomac. Les plus saines & les meilleures sont celles, qui ont esté nommées des anciens *Colymbades.* κολυμβάδες. Les autres qui sont confictes auecques le fenoil, *Halmades.* ont esté dictes ἁλμάδες: & celles, qui estoyent pilées dans *Stemphyla.* vn mortier, furent appelées des Atheniens, στέμφυλα, com- *Athenæus.* me recite Athenæus. Quoy que disent les Grecs, les Rommains vserent des oliues depuis le commencemēt *Martialis in Xenijs.* de table iusques à la fin: comme dit Martial,

*Hæc, quæ Picenis venit subducta trapetis,*
*Inchoat, atque eadem finit oliua dapes.*

Plusi

Plusieurs autres especes ont esté nommées de Macrobe & de Pline : comme les Africaines, Licinienes, Sergianes, Salentines, & Royales. Et certainement de toutes les oliues la plus grosse est meilleure pour manger, que la petite, qui est plus conuenable pour faire l'huile: comme Columelle l'escrit au sixiéme liure de la chose rustique. A l'oliue firent cest honneur les Rommains, qu'ils en coronnerent ceux qui triomphoyent en leurs petis triomphes : & la Grece coronnoyt les victeurs à Olympe d'oliuastre. Les Atheniens en leurs monnoyes accompaignerent la cheuesche ( consacrée à Minerue) d'vne branche d'olive : comme plus amplement nous en monstrerons la figure au liure de noz Antiquités de Romme. Aucuns ont voulu dire que l'huile seruoyt pour rendre le corps des Palestrites plus lubrique, & pour prendre les bras auecques vne plus grande difficulté: toutefois les Grecs ( qui furent les premiers inuenteurs de tous vices) le tournoyent à luxure, en le publiãt aux Gymnases: & l'huile, qui seruoyt pour les Athletes, fut à la fin mxtionné de choses odoriferentes: si nous voulons croire Pline : qui dit que aucuns mesloyent aux Gymnases senteurs auecques l'huile, mais plus vtiles & de moindre valeur. Apres que les Luitteurs s'estoyent faits oindre, ils estoyent arrousés & couuerts d'vne poudre, ou sable ( qui estoyt nommé Aphé ) pour aider à fortifier le corps. Ce que nous enseigne Lucain : quand il dit, en parlant du combat d'Hercules & d'Anteus:

*Auxilium membris calidas infundit arenas.*

Qui nous fait congnoistre que les Luitteurs & Pugiles combattoyent auecques la poudre : dont est venu le prouerbe, que l'on disoyt entre les Grecs ἀκονιτὶ νικᾶν : qui veut

*Oliues Africaines, Liciniénes, Sergianes, Salentines, & Royales.*
*Columelle.*
*Ouation.*
*Mõnoye des Atheniens, ou est la chouette.*
*Pline.*
*Aphé poudre pour les Athletes.*
*Lucain.*
*Aconiti vicit.*

dire emporter la victoire, sans s'estre mis en besongne, sans peine & sueur, ne se presentant personne au com-
*Pausanias.* bat. Ce que nous lisons en Pausanias: qui parle de Dioreus Athlete: qui auoyt esté victorieux à Olympe ἀκονιτί:
*Pline au 35. de l'histoire naturelle.* que Pline a interpreté sans poudre (c'est-à-dire, sans que nul se presentast pour l'attendre, & sans qu'on le mist en peine de prendre la poudre pour faire son deuoir) quand il escrit, au trentecinqiéme de l'Histoire natu-
*Alcimachus.* relle, qu'Alcimachus auoyt peint ou portrait Dioxy-
*Dioxypus.* pus: qui estoyt demeuré victorieux à Olympe, sans auoir combatu: que les Grecs auoyent dit ἀκονιτί, & à Ne-
*Coniti.* mée κονιτί (c'est-à-dire, de force apres auoir cõbatu) pour
*Conis.* le nom de la poudre: qui estoyt nõmée κόνις: dont est ve-
*Conistere.* nu au Gymnase le nom de Conistere: duquel nous auons fait mention ci-dessus: qui seruoyt pour garder la poudre palestrique: laquelle fut de si grande curiosité aux Anciens, qu'ils la faisoyent venir d'Aegypte: com-
*Tranquillus in Nerone.* me recite Tranquillus, quand il monstre l'indignation du peuple de Romme contre Nero: qui auoyt fait venir, au temps de la famine publique, vn nauire, chargé de ceste poudre, pour les Athletes de la court. Son vsage
*Pline.* nous enseigne Pline: qui escrit, que la difference estoyt
*Poudre Puteolane.* bien petite de la poudre Puteolane à la plus subtile partie du sable du Nil: non qu'elle seruist pour resister aux
*Patrobius liberte de Nero.* ondes de la mer, comme la poudre de Pussol: mais bien pour effeminer les corps des Athletes en la Palestre: & d'Aegypte la faisoyt venir à Rõme Patrobius liberte de
*Leonatus Craterus Meleager Capitaines d'Alexandre le Grand.* Nero. Leonatus Craterus, & Meleager, Capitaines d'Alexandre le Grand (comme il dit) la faisoyent porter apres eux auecques leur bagage. Les Pyctes ou Ple-
*Pyctes, ou Pugiles.* ctiques, que les Latins nomment *Pugiles,* combattoyent à coups de poing: &, en frappant leurs aduersaires,

com

comme dit Cicero au second des Tusculanes, ils se plaignoyent en iettant les Cestes, non par faute de courage, ou pour douleur qu'ils sentissent, mais pource qu'auec le cry & la voix ils auoyent le cueur plus grand, & donnoyent le coup plus véhement. Et, pour venir au combat, ils s'accoustroyent les bras & les mains de Cestes, qui estoyent faicts de cuir de buffle, remplis de plomb par le dedans. De ce combat escrit la façon Virgile, au cinqiéme des Aeneides: qui en donnera aux lecteurs la cognoissance, auecques la figure retirée de l'antique, que i'ay fait peindre ci-apres. *Cicero.* *De quelle matiere estoyét faicts les Cestes.* *Virgile.*

E 2



## COMBAT DES CESTES
*entre Dares & Entellus, ſelon la deſcription de Virgile.*



Les Pancratiastes estoyent Luitteurs & Pugiles tout *Pancratiastes.*
ensemble, & les Discoboles iettoyent vne boule ronde *Discóboles.*
de pierre ou de cuyure, persée par le milieu, appelé le
Disque: &, dautant que celuy qui le iettoyt estoyt plus *Disque.*
fort, il le receuoyt de plus haut à force de bras. Quant
aux Sailleurs, ils portoyent en leurs mains, pour mieux
saillir, des Alteres: qui estoyent petites maces, ou boules *Alteres.*
de plomb, faictes à la façon d'vn cercle, qui auoyt la moitié plus de longueur que de largeur: & si auoyent des
boucles pour y mettre les mains à l'aise, comme dedans
vn bouclier. Le lieu, dont partoyent les Sailleurs, les
Grecs le nommerent βατῆρα, & la mesure κανὼν, & le saut *Vaptira. Canon.*
ἐσκαμμένα: c'est à dire, fossé. pource que le saut le plus souuēt *Escāmena.*
se faisoyt à sauter sur vn fossé, pour seruir à l'exercitatiō
militaire, & pour garder l'ennemy à la guerre, en sautant vn fossé, de se sauuer. Tous ceux, qui s'exercitoyent
en ces cinq especes de ieux (c'est à sauoir à courir, à luitter, à saillir, à ruer la barre de fer, & aux Cestes) furent
nommés des Grecs πένταθλοι, & des Latins *Quinquertiones*: *Penthales, Quinquertiones.*
desquels a parlé Pline, en parlant de Myroné: qui auoyt *Pline.*
fait vn Discobole, Minerue, les Penthales Delphiques,
& les Pancratiastes. Les autres exercitations furent *Exercitations differentes.*
differentes. car les vnes estoyent lentes, & les autres robustes & legéres tout ensemble. La robuste, de laquelle
les Grecs s'exercitoyent violentement sans celerité, fut
par eux nommée εὔτονον, & la violente σφοδρὸν. La valide *Eutonon. Sphodron.*
estoyt comme de monter par vne corde à force de bras:
& à telle exercitation faisoyent exerciter les ieunes enfans ceux, qui les preparoyent à la force. Car il est certain, si l'on monte par vne corde à force de bras, que *Robuste & valide exercitation.*
c'est vne robuste & valide exercitation, outre toutefois
la celerité: & si est meilleure celle, qui se faisoyt en iettāt

les Alteres, ou bien de tenir en vn lieu le pié ferme, & à la main vne pomme, qui ne se puisse oster: comme le faisoyt Milo Crotoniates, pour mõstrer vne grande ostentation de force. Et Sostratus Sicyonius, Athlete Pancratiaste, estoyt si fort, que Pausanias recite quil fut surnõmé Acrocherſites: pource quen prenãt son aduersaire auecques les mains, il le froissoyt de telle sorte, quauant que de le laisser, il le cõtraignoyt à mourir. Au cõtraire, les exercitations legéres estoyent sans force & violence: comme τὸ ἐκπλεθρίζειν & πιτυλίζειν: dont πιτυλίζειν se faisoyt marchãt sur le bout des piés & remuant continuellemẽt les mains, lvne par deuãt en haut, & lautre par derriere en bas: & τὸ ἐκπλεθρίζειν, quand en la sixiéme partie dvn Stade appelée πλέθρον, on couroyt sauançant & reculãt alternatiuemẽt, sans se tourner ça ny là: & à chasque course on gaignoyt quelque auancemẽt, iusques à ce quon fust venu au bout. La Pile ou la Paume, la petite Bale, l'Harpastum (qui est la grosse Bale, ou Pelotte) la Sciamachie (qui est vn cõbat vmbratile, que nous disons le ieu de lescrime, lequel les Lanistes & Maistres-despee mõstrent & enseignẽt auiourdhuy par tout le mõde) & le Phenis estoyent toutes exercitations légeres: desquelles a parlé Galenus, au second liure, quil a fait pour garder la bõne santé. Le ieu de Phenis estoyt (comme dit Alexãdrinus) quand celuy, qui tenoyt vne Bale, faisoyt semblant de la ietter à celuy de ses compaignõs, qui le regardoyt: toutefois il la iettoyt à vn autre: & fut ce ieu nõmé Phenis de l'inuẽteur (qui estoyt nõmé Phenestius) ou bien ἀπὸ τ̃ φενακίζειν: qui signifie deceuoir. pource que ce ieu nestoyt autre chose que de tromper son cõpaignon. Les exercitations, qui estoyẽt cõposées (cõme nous auõs dit) de la robuste & de la legére, estoyẽt ietter le Disque (qui est vne grosse

*Milo Crotoniates.* *Sostratus Sicyonius.* *Pausanias.* *Acrocherſites.* *Exercitations legéres.* *Ecplethrizin.* *Pytilizin.* *Plethrum.* *La grosse et petite bale.* *Sciamachie.* *Phenis.* *Galenus.* *Clemẽs Alexandrinus.* *Le ieu nõmé Phenis.* *Phenestius.* *Fenakizin.*

grosse pierre rõde & percée au milieu)sauter sans se reposer, & ietter incessãment vne grosse barre de fer. Si ceux qui s'exercitoyent ainsi, se reposoyẽt, cela faisoyt la difference de l'exercitation cõtinuelle à l'interposée. qui nous fait congnoistre la varieté de ces exercices: qui seruoyent les vns pour les os, cõme la course: ἀκροχειρισμὸς, & la sciamachie pour les bras & pour les mains. Ceux, qui demandoyent l'exercitation du corps, faisoyent mettre les Alteres deuant eux l'espace d'vne aune. Depuis qu'ils estoyẽt au milieu, sans remuer les piés d'vne place, en pliãt le corps ils les dreçoyent, pour les mettre l'vn en la place de l'autre: & par ce moyen ils exercitoyẽt tout le corps, auecques ces mouuemens: qui furent tous introduits & trouués des Grecs, pour entretenir leur bõne santé. Les gens de lettres s'exercitoyent à lire à haute voix: que les Latins ont nommé *assa voce*. Pittacus, Roy des Mytileniens, auoyt vne estrãge façon de s'exercer. qui estoyt de tourner vne meule: & tel exercice il trouuoyt bon pour sa santé. Les autres tiroyent de l'eaue, & portoyent & couppoyent du bois. Ce que i'ay veu faire souuentesfois à l'vn des plus doctes hõmes de nostre Europe. Il ne se treuue chose, qui tant entretienne la bonne santé que l'exercitation. C'est le vray bain que le labeur, qui ne passe point la sueur. car le labeur trop grand est mauuais. Parquoy suffit à plusieurs persõnes le pourmener, aller doucement à pié depuis la vile iusqu'aux champs.

*Varieté d'exercices.* *Acrochirismos.* *Alteres.* *Assa voce.* *Pittacus Roy de Mytilene.* *L'exercitatiõ entretiẽt la bõne santé.*

Pour satisfaire aux Lecteurs ie me suis mis au deuoir de mettre par escrit les exercitatiõs Gymniques, desquelles vsérent les Grecs. car les Rõmains eurẽt autres ieux pour passer le temps: cõme les Circẽses, le ieu de Troye (que nous appelõs le tournay) &, pour l'exercitatiõ, Portiques & Deambulatiõs, pour se pourmener. Aussi sans diffi

*Exercitations gymniques.* *Ieux Circenses. Ieu de Troye, ou tournay.*

difficulté il n'est chose au mõde, qui tant maintienne & garde le corps, que l'exercitation: que Celsus nous enseigne faire auãt que de mãger, & à celuy, qui moins a trauaillé, plus grande. Au cõtraire, l'hõme, qui est las & fasché, la doyt faire moindre, & la prẽdre plus gratieusement. Car cõmodement s'exerciter, lire haut, manier les armes, iouer à la paume, courir, se pourmener, & plus tost sous le soleil qu'à l'ombre, sont toutes choses qui gardent la bonne santé: que les Philosophes ont estimée entre la felicité & biens diuins. Ledit Celsus escrit que l'homme, qui est sain & qui se porte bien, & qui vit en liberté, ne doyt point obliger sa vie aux loix des Médecins: & est necessaire qu'il prenne vne differente façon de viure, vne fois demeurant aux champs, l'autre à la vile, à la campaigne, aller par eaue, à la chace, se reposer quelque fois, mais le plus souuent s'exerciter. Car il ne se treuue chose, qui tant rende hebeté le corps que la paresse, qui haste la vieillesse, & le labeur rend la longue ieunesse. Il profite encores de ne fuir point la diuersité des viandes, desquelles le peuple mange. Il conuient se treuuer aux festins, & d'autresfois s'en retirer: & mãger deux fois le iour plus tost qu'vne: combien que Cicero, aux Questions Tusculanes, escrit que Plato souloyt reprendre la vie des Italiens: pource qu'ils mangeoyent deux fois le iour. Qui est contre l'opinion dudict Celsus: qui dit que le plus salutaire est de largement disner, & souper sobrement: &, de la meilleure opinion, il s'en faut rapporter aux Physiciens & Médecins.

*Celsus.*

*Choses qui gardẽt la bõne santé.*

*La santé entre les biens diuins.*

*Ce que dit Celsus de l'hõme sain.*

*La paresse haste la vieillesse, & le labeur rẽd la lõgue ieunesse.*

*Cicero.*

*Plato reprenoyt la vie des Italiens pource qu'ils mangeoyent deux fois le iour.*

*Fin des Bains & antiques exercitations.*

★






# TABLE DES CHOSES PRINCIPALES CONTENVES AVX DEVX TRAICTÉS DE CE VOLVME:

& faut noter que le C, qui precede le nombre, signifie Castrametation, & le B, les Bains.

❦





F

Ce-

Gymnases

*Soude*

*FINIS.*

### Ce que le Lecteur pourra corriger en lisant.

### Au liure de la Castrametation.

Fueillet 11. page 2. ligne 21. pour *cotte*, lisez *cottes*. f. & p. mesme, lig. 25. pour *mais bien tenoyt*, lisez *laquelle tenoyt*. f. 36. p. 2. lig. 12. lisez, *il luy mettoyt*. f. 39. lig. 8. pour *quand il uenoyt*, lisez *quand ce uenoyt*. Au mesme, lig. 19. pour *faisans mettre*, lisez *fesoyent mettre*.

### Au liure des Bains.

Fueillet 14. pag. 1. lig. 18. *Gymnases de la palestre*. & pag. 2. lig. 14. apres *plus forts*, lisez *Suyuant l'opinion des Grecs Cicero*. f. 19. lig. 19. pour πένθαλοι, lisez πέταθλοι.

*Guillaume Rouille aux Lecteurs.*

SIgneurs lecteurs, l'obeiſſance, que ie doy à ceux qui me peuuent commander, fait que maintenant les deux liures précedens ne doyuent attendre leur compaignon de la Religion des anciens Rõmains, obſtant la raiſonnable tardiueté des ouuriers es pourtraits & tailles des figures : qui par-ci-apres & au-pluſtoſt vous contenteront de tant mieux, que leur aurez donné loiſir de ſortir en meilleure perfection, ſous vn commun accord d'accepter noz iuſtes excuſes en matiere tant fauorable. A Dieu.





